
M.E.S., Numéro 129, Vol.1, juillet – août 2023

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 29 juillet 2023



Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux
Kinshasa, juillet - août 2023

PAUVRETE ET INEGALITE DES MENAGES AU CONGO-KINSHASA. CONTRIBUTION A L'ANALYSE DYNAMIQUE.

par

Léopold PONGO OSOMBA W'OMATETE

*Doctorant, Chef de Travaux, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion,
Université de Kinshasa*

Résumé

Grâce aux données longitudinales sur la consommation des ménages collectées par l'INS de la RDC entre [2004/5 et 2012/13], et corrigées par Marivoet W De Herdt T et Ulimwengu J. (en avril 2018), la présente étude se propose de présenter une proposition d'analyse intégrée des changements les plus actuels en termes de bien-être et de pauvreté pour la RDC entre 2018 et 2022. Il s'agit plus précisément d'établir un profil dynamique de pauvreté pour la ville de Kinshasa en utilisant davantage les données primaires d'une enquête par questionnaire que nous avons réalisée pendant une période de 42 mois, soit 13 mois avant et 29 mois après le confinement de Kinshasa et le desserrement des restrictions sanitaires de Covid-19, auprès de 258 ménages urbains dans des quartiers pauvres de la ville de Kinshasa. L'analyse univariée a abouti à plusieurs constatations significatives que les estimations multivariées en ont confirmées une forte incidence spatiale sur la consommation des ménages et révélées que la localisation influe sur le bien-être des ménages urbains. L'ensemble des résultats de cette étude suggère que c'est davantage sur des facteurs directement associés aux dépenses ou au revenu des ménages et à ceux relatifs au niveau d'instruction (soit du chef, soit du ménage dans sa globalité) que l'on devait souligner.

Mots-clés : *Pauvreté, Inégalité, Vulnérabilité, Ménage, Analyse dynamique, Profil de pauvreté, Ville Province de Kinshasa*

Abstract

Thanks to the longitudinal data on household consumption collected by the INS of the DRC between [2004/5 and 2012/13], and corrected by Marivoet W De Herdt T and Ulimwengu J. (in April 2018), the present study proposes to present a proposal for an integrated analysis of the most current changes in terms of well-being and poverty for the DRC between 2018 and 2022. More specifically, it is to establish a dynamic profile of poverty for the city of Kinshasa further using primary data from a questionnaire survey we conducted over a 42-month period, i.e. 13 months before and 29 months after the Kinshasa lockdown and the loosening of Covid-19 health restrictions, among 258 households urban areas in poor neighborhoods of the city of Kinshasa. The univariate analysis yielded several significant findings that the multivariate estimates confirmed a strong spatial impact on household consumption and revealed that location influences the well-being of urban households. All the results of this study suggest that it is more on factors directly associated with household expenditure or income and those relating to the level of education (either of the head or of the household as a whole) than the we had to emphasize.

Keywords : *Poverty, Inequality, Vulnerability, Household, Dynamic Analysis, Poverty Profile, City Province of Kinshasa*

INTRODUCTION ET ETAT DE LA QUESTION

Les deux concepts clés de cette étude, à savoir la pauvreté et l'inégalité, occupent une place importante dans l'analyse et les préoccupations des acteurs économiques depuis déjà de longues décennies. L'étude de ces concepts a préoccupé non seulement les économistes classiques et néo-classiques (parmi lesquels on compte des Prix Nobel)¹, mais elle

¹ Le Prix Nobel d'économie 2019, (Esther Duflo et Abhijit Banerjee et Michael Kremer), pour leurs travaux sur l'allègement de la pauvreté globale ; Augus DEATON, Prix Nobel d'économie 2015, pour ses études sur les questions de pauvreté et de bien-être ainsi que l'impact des politiques publiques sur ces questions ; Amartya SEN, Prix Nobel d'économie 1998, pour sa contribution à l'économie du bien-être, pour ne citer que ceux-là.

préoccupe aussi, de nos jours, beaucoup d'agents économistes parmi lesquels les économistes, les sociologues, les principaux dirigeants de tous bords, voire les chefs d'Etat².

Dans cette perspective, l'année 2015 a signalé la fin des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et l'adoption d'un nouvel agenda mondial de développement. Pour tous les Etats Africains, c'est une opportunité particulière de dresser le bilan de leur stratégie de développement et d'évaluer quelles politiques ont permis des avancées, et lesquelles doivent être améliorées pour éradiquer la pauvreté.

Paradoxalement, alors que la RDC est l'un des cinq pays au monde où la pauvreté se pose avec une grande acuité³, c'est aussi celui où le phénomène est le plus mal connu. La faible disponibilité et/ou la qualité douteuse des données expliquent en grande partie cet état de choses [(Marivoet W, De Herdt T et Ulimwengu J (2018) ; PNUD, (2008)]. Dans le pays, des enquêtes et des études ont été mises en place pour établir des profils de pauvreté⁴. Mais ces derniers, le plus souvent, ne dépassent pas le cadre monographique et n'intègrent que très rarement la dimension temporelle. S'ils donnent une idée de l'ampleur du dénuement ou de l'adversité des différents groupes de population à une date donnée, ils sont loin de permettre une identification des causes du phénomène et la définition de stratégies de lutte efficaces. Pour aller au-delà du simple constat statique et appréhender la pauvreté dans toute sa complexité, l'analyse de son évolution dans le temps, en la reliant à la dynamique macro-économique et sociale en vigueur dans le pays, s'avère nécessaire.

La plupart des travaux consacrés à l'analyse de la pauvreté pour la RDC [(par exemple ceux de Kalonji Ntalaja (1999), Nkwembe (2006), Moumami Ahmed (2010), Tshimanga C.M (2012), Kodila T.O (2013), O. Kodila et A. Izu (2017), Kuma JK (2020)] ne se sont pas focalisés principalement sur l'analyse dynamique de la pauvreté dans la société congolaise en mouvement. Ces travaux se sont limités à prendre en compte la dimension espace et pas ou peu la dimension temps. Et pourtant, l'analyse dynamique de la pauvreté n'est pas un nouveau concept d'analyse de pauvreté. La littérature économique est assez abondante sur la question et les méthodes utilisées sont aussi variées que les thèmes traités. Les questions abordées se réduisent essentiellement à (1) la comparaison entre différentes catégories socioéconomiques, du niveau de détresse selon divers niveaux du seuil de pauvreté ; (2) à l'analyse des mouvements d'entrée dans et de sortie de la pauvreté utilisant l'approche économétrique ; et (3) à l'effet temporel (Ravallion, 1996 ; Davidson et Duclos, 2000 ; Vodounou et al, 2005 ; Hodonou et al, 2007).

Dans ce contexte, la présente étude tend à combler ce vide en présentant une proposition d'analyse intégrée des changements les plus actuels en termes de bien-être et de pauvreté des ménages en RDC en utilisant les deux séries de données transversales sur la consommation des ménages collectées par l'INS de la RDC en (2005-2012) et corrigées par Marivoet W De Herdt T et Ulimwengu J en Avril 2018. Il s'agit plus précisément d'établir un profil dynamique de pauvreté pour la ville province de Kinshasa en utilisant davantage les données primaires de notre enquête par questionnaire que nous avons réalisée pendant une période de 42 mois, soit 13 mois avant et 29 mois après le confinement de la ville de Kinshasa et le desserrement des restrictions liées à la Pandémie à Covid-19, auprès de 258 ménages urbains dans les quartiers pauvres de quelques communes de la ville de Kinshasa, où le phénomène de la pauvreté véhicule des réalités

² Comme le Président Tshisekedi dans des plans comme Programme Présidentiel Accélééré de Lutte contre la Pauvreté et les Inégalités (PPALCPI/2019) ainsi que le Programme de Développement

³ Selon les statistiques de la Banque Mondiale, en 2015 la RDC est, en valeur absolue, le deuxième pays africain et le troisième au monde à avoir plus de pauvres (55,11 millions) après l'Inde (90,17 millions) et le Nigeria (86,54 millions). Il y a autant de personnes vivant dans l'extrême pauvreté en RDC qu'il n'y en a, cumulées, en Tanzanie, en Éthiopie et à Madagascar (Banque Mondiale, 2022).

⁴ Les enquêtes 1-2-3 (2005 et 2012) et les enquêtes démographiques et de santé (EDS 2007 et EDS 2013-2014)

qui ne sont pas moins abracadabrantes a fortiori en période de faible alignement entre le budget et les objectifs stratégiques, ou mieux dans cette période d'austérité budgétaire (Banque Mondiale, 2019 : p. 7)⁵.

Hormis ce point d'introduction générale, les développements suivants s'articulent autour de six points. Dans les premier et deuxième points suivants (problématique et objectifs et hypothèses), nous tenterons d'étayer les aspects théoriques de la question et souligner les problèmes de recherche. Le troisième est consacré à la revue de la littérature, en évoquant le cadre d'analyse conceptuel. Il s'agira ensuite d'explicitier la méthodologie, l'analyse descriptive des données et les résultats de l'étude empirique réalisée (méthode d'analyse, description des données et analyse des régressions), dans les quatrième et cinquième points. Enfin, le dernier point sera consacré aux conclusions et aux recommandations découlant de nos investigations.

I. PROBLEMATIQUE ET QUESTIONS DE RECHERCHE

La problématique de base est centrée sur trois problèmes économiques importants. En premier lieu, depuis plus d'une quinzaine d'années l'économie de la RDC connaît une période de croissance inédite dans l'histoire du pays. Pour autant la pauvreté et les inégalités n'ont pas diminué proportionnellement à cette croissance remarquable.

Cet état de fait relève d'un paradoxe lorsqu'on rapproche cette performance macroéconomique remarquable qui a permis au pays de consolider sa trajectoire de croissance à l'extrême de la population congolaise. L'incidence globale est officiellement de 63% en 2012. Bien qu'elle soit en baisse par rapport à celles de 71% en 2005 et de plus de 80% en 1990, elle demeure relativement élevée (INS, 2012).

La persistance de ce contraste est d'autant plus inexplicable lorsqu'il est établi qu'en dépit des progrès enregistrés récemment dans la production de données d'enquête sur les conditions de vie des ménages dans le pays, la pauvreté urbaine n'a pas encore fait l'objet d'analyses approfondies pouvant suffisamment éclairer les décideurs centraux et locaux dans la mise en œuvre des politiques de lutte contre la pauvreté. Dans les pays d'Afrique subsaharienne, par exemple au Congo-Kinshasa, la pauvreté urbaine a été le plus souvent analysée suivant sa seule dimension monétaire qui est aussi fortement sous-évaluée (Moumami, A. 2010). Cependant, la mobilisation ascendante des acteurs locaux que connaît la RDC durant de ces dernières années pour le développement des 145 territoires mérite d'être accompagnée notamment par des analyses complètes et approfondies de la pauvreté urbaine en vue de permettre son suivi et l'élaboration de mesures adéquates. De telles analyses aident à identifier les véritables causes du changement dans la pauvreté au fil du temps et permettent ainsi d'élaborer des stratégies appropriées pour combattre ce phénomène.

En troisième lieu, les longues années de mauvaise gestion économique, de conflits armés récurrents et de violences entre communautés ont entraîné une régression quasi systématique du niveau de vie, sinon des conditions de vie des ménages. Même si la croissance économique s'est poursuivie dans le pays, elle n'a pu compenser la croissance démographique rapide et la croissance sectorielle déséquilibrée, et n'a pas bénéficié identiquement aux différents groupes de ménages. L'accroissement conséquent de la pauvreté a été inégal selon les régions et les périodes de l'histoire.

Et pourtant, en accédant à son indépendance en 1960, la RDC nourrissait de grands espoirs. Selon l'opinion la plus répandue, on allait vite assister à un accroissement des revenus et à une amélioration du bien-être de la population et, au début, le pays est

⁵ La dernière mission du Fonds Monétaire International (FMI) recommande au gouvernement congolais des politiques monétaires et budgétaires restrictives à quelques mois des élections pluralistes dans le pays. Cela avec un accent particulier sur la réduction drastique des dépenses des biens et de fonctionnement (Pour en savoir plus, Radio Okapi, dans édition du 2023/04/26). L'heure est grave ! .

réellement parvenu à développer sa connectivité de base et ses services sociaux. Des efforts colossaux ont été déployés pour consolider le fragile Etat-nation qui venait de naître.

Après avoir connu l'euphorie économique de 1967 et 1972, la RDC est tombée dans la tragédie des restructurations économiques des années 1980. L'ajustement structurel guide depuis lors les politiques économiques. Même habillé de son « volet humain », il suscite aujourd'hui « la fatigue » des Etats et des populations. Ses résultats sont souvent mitigés. En dernière analyse, les Congolais sont aujourd'hui presque aussi pauvres qu'il y a 30 ans. Cet état de fait a conduit le gouvernement Tshisekedi et sa majorité institutionnelle à entreprendre des réformes de grande portée, dont le plus en vogue est le Programme de Développement Local des 145 Territoires (PDL-145 T)⁶.

Vu l'importance des dépenses publiques dans l'amélioration des conditions et des cadres de vie des populations urbaines, notamment en période des politiques monétaires et budgétaires prudentes, la connaissance des caractéristiques associées à la dynamique de la pauvreté requiert une analyse approfondie. Les questions majeures de cette étude sont donc : comment ont évolué le niveau de vie et la pauvreté au cours des dernières décennies dans la société congolaise et particulièrement dans le territoire de Kinshasa ? Et que dire des facteurs clés à l'origine des changements observés, ou plus précisément, quels sont les déterminants de l'accessibilité des ménages urbains aux biens et services sociaux ? Ce sont les questions – notamment la dernière – dont traite la présente étude qui n'est pas sans objectifs et hypothèses.

II. CADRE CONCEPTUEL D'ANALYSE THEORIQUE

Au seuil de toute étude, il est essentiel, rappellent José Mangalu (2019 : p. 21-40)⁷ et Charles de Visscher (1967 : p 13) d'en cerner aussi nettement que possible les contours et de dégager ce qui en fait la spécificité. De ce fait, se pose le problème de définir ce qu'il faille entendre par « pauvreté » et « inégalité ».

Pour ce faire, nous proposons dans ce point une synthèse de la littérature sur les concepts de base en matière de pauvreté. Il comprend trois sous points, articulés autour des trois aspects fondamentaux qu'il convient d'avoir à l'esprit en abordant le sujet de la pauvreté, à savoir (i) la pauvreté au sens absolu, (ii) les questions d'inégalité et (iii) les questions de vulnérabilité.

2.1. Du concept de pauvreté.

Sans aucun doute, depuis les travaux de l'économiste indien Dadabhai Naoroji, qui souhaitait mesurer la pauvreté de son pays au début du 20^e siècle, en passant par ceux de Booth (1889-92) et Rowntree (1901), jusqu'à nos jours, il n'y a pas de définition mondialement admise pour désigner ce concept de pauvreté, pour bien de raisons dont le fait que sa détermination soulève la problématique d'identification et d'agrégation, autrement dit le problème d'évaluation du bien-être des personnes (ou des ménages) et du seuil à partir duquel un ménage ou un individu peut être réputé pauvres.

Comme il en est encore ainsi, la pauvreté est définie ici comme l'incapacité de parvenir à un niveau de vie minimal adéquat, ce qui comprend le minimum nécessaire à la survie matérielle (aliments, vêtements, eau, logement, etc.), plus ce qu'il faut pour prendre activement part à la vie quotidienne en société. Certains estiment que ce dernier élément

⁶ Visant à améliorer les conditions et les cadres de vie et à réduire la pauvreté et les inégalités spatiales. Mais le retard dans sa mise en œuvre reste préoccupant, constate le Président du Sénat M. Bahati lors de l'ouverture de la Session Ordinaire de Mars 2023.

⁷ Que le Professeur José Mangalu Mobhe Agbada de l'Université de Kinshasa, qui a lu et critiqué mon article trouve ici toute ma gratitude.

d'un niveau de vie adéquat correspond davantage à une situation de pays riche. Mais il n'y a absolument aucune raison de présupposer que la participation à la vie sociale est moins importante dans les pays pauvres que dans les pays riches. Selon Adam Smith (1776: p. 351 et 352), «les biens de première nécessité» comprennent «non seulement les produits et les biens qui sont indispensables et nécessaires à la vie, mais aussi ce que les coutumes d'une société imposent décentement à toute personne honorable, même de la condition la plus modeste, de posséder». A ce propos, un niveau de vie adéquat doit englober non seulement l'accès à des biens qui garantissent la capacité physique de se maintenir en vie, mais aussi l'accès à des biens qui permettent à un individu ou un ménage de vivre dignement dans la société à laquelle il appartient.

Dans cette perspective, l'incidence et l'intensité de la pauvreté sont indiquées par un seuil de pauvreté représentant, en valeur monétaire, le niveau de consommation qui est considéré comme tout juste adéquat. La valeur monétaire de la consommation des ménages comprend à la fois les biens achetés et la valeur imputée de consommation de la propre production des ménages. L'incidence de la pauvreté est calculée en tant que proportion de la population totale vivant en deçà du seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins que le montant minimal adéquat. L'intensité de la pauvreté est calculée en estimant, en valeur monétaire, le niveau moyen de consommation des pauvres, c'est-à-dire des gens vivant en deçà du seuil de pauvreté.

Pour illustrer nos propos, les résultats du Rapport sur l'évaluation de la pauvreté en RDC présenté par l'Institut national de la Statistique en 2014, couvrant la période de 2005 à 2012, montrent que le taux de pauvreté en RDC a diminué de 7,6 points de pourcentage (quittant 71% pour 63,4%) alors que la pauvreté alimentaire, la profondeur de la pauvreté (écart de pauvreté) ainsi que sa sévérité ont baissé respectivement de 6,8% ; 4,3% et 3% sur la même période.

Dans le même ordre d'idées, beaucoup sont ceux qui affirment, ces dernières années, qu'il était réducteur de se concentrer sur la pauvreté considérée du point de vue de la consommation en utilisant un indicateur monétaire. Selon l'argument développé, la pauvreté est multidimensionnelle, constituée par un réseau inextricable de privations et de carences économiques, politiques, humaines et socioculturelles, et caractérisée par l'insécurité, la vulnérabilité et l'impuissance (Cnuced, 2002 ; p. 56). Notre étude ne rejette pas cet aspect multidimensionnel, qui offre indéniablement une bonne description de la pauvreté, elle a toutefois retenu une définition plus limitée qui permet une meilleure analyse des relations entre pauvreté et inégalité dans leur lien avec la croissance économique et d'autres indicateurs de la pauvreté tels que la santé, l'éducation et le marché du travail urbain.

Pour tout dire, la pauvreté serait une situation de privation aussi bien matérielle, sociale, culturelle que morale et le seuil de pauvreté, le niveau minimum de ces quatre éléments qui permette un bien-être minimum acceptable tel que perçu par une société, un ménage ou une personne donnée. Aussi, l'analyse des corrélations existant entre pauvreté et l'inégalité s'avère non moins importante.

2.2. Du concept d'inégalité.

Le concept de pauvreté, de par son caractère dynamique, a connu d'importantes évolutions au cours de ces dernières décennies, sous l'impulsion entre autres, du PNUD qui s'emploie à promouvoir une approche plus inclusive voire holistique du développement. Ces évolutions appellent un approfondissement des études précédentes qui mettaient davantage l'accent sur les approches monétaires de la pauvreté.

La pauvreté telle définie dans le premier sous point de ce point, découle d'une approche absolue, autrement dit le pauvre est défini selon un seuil national ou international. Ce seuil est supposé traduire, soit le minimum requis en termes de bien-être, de satisfaction des besoins fondamentaux ou de capacités fonctionnelles, soit de façon

symétrique le maximum de privation acceptable, en fonction des standards de vie de la société considérée ou de bonnes pratiques en la matière.

Pratiquement, presque toutes les enquêtes auprès des ménages révèlent (lorsque la question leur est posée) un autre volet de la pauvreté, à savoir la pauvreté « relative », pouvant s'entendre comme étant le fait d'avoir moins que les autres membres de la société en rapport avec un aspect spécifique du bien-être. Cette conception de la pauvreté se fonde sur le fait que la perception que les gens ou les ménages ont de leur position relative à l'intérieur de la communauté ou du pays est un aspect important de leur bien-être [Coudouel, Hentschel & Wodon (2005)].

Pour une meilleure illustration de la notion d'inégalité, il n'est pas inutile de partir du concept d'égalité qui peut être comprise plus facilement.

En effet, l'égalité traduit en fait une situation dans laquelle toutes les personnes ou tous les ménages disposent de la même dotation ou de dotations équivalentes, par rapport à l'indicateur de pauvreté retenu. Les choses ainsi, tout le monde (individus ou ménages) possède la valeur moyenne. Une telle situation n'existe pratiquement pas dans les faits. En pratique, il existe souvent des écarts plus ou moins importants entre les personnes ou les ménages. La situation souhaitable est celle où les écarts sont faibles. Par contre, lorsque les écarts sont importants, cela génère une situation dans laquelle une minorité détient la plus grande part des dotations, d'où l'inégalité⁸.

Les inégalités politiques, économiques et sociales, qui se sont rapidement amplifiées dans la plupart des pays depuis ces dernières décennies, constituent un facteur de risque aggravant dans le processus de croissance et de développement des nations. Cette question est d'autant plus d'actualité qu'elle était le thème central de la 44ème édition du Forum économique mondial de Davos. Cette préoccupation planétaire se pose avec une grande acuité en RDC, qui envisage d'amorcer sa transition sociale après avoir consolidé son cadre macroéconomique au cours de ces dernières années.

En RDC, les écarts économiques qui se sont creusés entre les plus riches et les plus pauvres depuis une quarantaine d'années, et qui se sont accélérés depuis la crise économique de 2008, constituent un facteur de risque aggravant dans le processus de croissance et de développement du pays qui envisage d'amorcer sa transition sociale après avoir consolidé son cadre macroéconomique au cours de ces dernières années. En 2022, environ 62% de la population du pays – soit 60 millions de personnes – vivait avec moins de 2,15USD par jour. Ainsi, près d'une personne sur six en situation d'extrême pauvreté en Afrique vit au Congo-Kinshasa.

Pour tout dire, le capitalisme libéral a sauvé de multiples vies en sortant des centaines de millions de personnes et de ménages de la pauvreté, mais aussi crée des fortunes immenses et donc des inégalités. Par inégalité, on entend différence de situation entre des personnes, des ménages à cause de leurs ressources (revenus, éducation, capital social, etc.) ou de leurs pratiques (logement, santé, état d'emploi, etc.), ces personnes ou ménages pouvant être classés hiérarchiquement

En RDC, 64,5% des ménages ruraux font partie des deux catégories de bien-être économique les plus pauvres (le plus pauvre et les pauvres) contre 8,7% en centre urbain (INS, MICS/RDC-2017 : 2019).

2.3. Du concept de Vulnérabilité

Bien que c'est difficile d'être appréhendée, pour bien de raisons que nous ne saurons évoquer ici, la vulnérabilité, en général, est inhérente à l'insécurité en termes de bien-être des personnes, des ménages et des communautés dans les conditions d'un environnement économique et social en mouvement (Moser, 1996).

⁸ Pour une discussion beaucoup plus riche sur le concept d'inégalité, lire PNUD/Bénin (2011 : p 36-64).

A en croire Nkwembe (2006) la communauté, le ménage ou l'individu est vulnérable s'il n'a pas la capacité d'accomplir les ajustements nécessaires pour protéger son bien-être quand il (elle) est exposé à des externalités négatives ou des événements extérieurs défavorables.

A cet effet, nous retenons la définition proposée et retenue par Guy-Bernard Nkwembe dans sa thèse de doctorat intitulée « Problématique la pauvreté des ménages agricoles ruraux et urbains dans la périphérie de la ville de Kinshasa. Essai d'analyse du phénomène et de ses implications sur la sécurité alimentaire » (2006 ; p. 37). D'après l'auteur, la vulnérabilité est la probabilité de voir sa situation ou ses conditions de vie se dégrader ou s'enfoncer ; quel que soit son niveau de richesse, face aux fluctuations de la vie ».

Le dernier cas des inondations dévastatrices de Kalehe dans la province du Sud-Kivu dans l'est de la RDC en est une bonne illustration du phénomène, où la comptabilité fait état de plus de 400 morts retrouvés et plus de 4300 personnes portées toujours disparues selon les autorités locales (VOA, 2023), et de dégâts matériels importants, des habitations, des écoles, le marché, une église et une mosquée, et bien d'autres édifices ont été emportés par les eaux boueuses.

III. OBJECTIFS ET HYPOTHESES

Dans l'hypothèse d'un Congo en mouvement, la présente étude vise à accroître la littérature sur la réflexion relative à l'analyse dynamique de la pauvreté, en présentant une proposition d'analyse intégrée des changements les plus actuels en termes de pauvreté et de bien-être en RDC. Pour y parvenir, les objectifs spécifiques sont les suivants :

- évaluer avec plus de précision l'ampleur de la pauvreté des ménages dans la ville et province de Kinshasa ;
- établir avec précision un profil dynamique de pauvreté pour la ville de Kinshasa entre 2018 et 2022 ;
- analyser les déterminants de l'accès des ménages urbains aux infrastructures et services sociaux de base ;
- dégager des actions de politiques économiques à l'attention des décideurs publics afin d'améliorer l'accès des pauvres à ces biens et services sociaux de base.

Le fait général est qu'en ne favorisant pas, malgré ses résultats bien positifs sur la croissance économique, une meilleure redistribution des richesses créées, la stratégie de développement globale focalisée sur la nécessité immédiate d'améliorer le niveau de vie de la population et de reconstruire les infrastructure de base et les institutions de gouvernance adoptée et mise en œuvre depuis 2003 en RDC a, en amenuisant le pouvoir d'achat, contribué à réduire l'accessibilité des ménages aux biens et services sociaux de base.

De cet argument, découlent trois hypothèses spécifiques ;

- en nous appuyant sur des lignes de pauvreté propres aux villes (y compris, la ville de Kinshasa), l'ampleur de la détresse se pose avec plus d'acuité qu'elle ne paraît ;
- la capacité d'utilisation effective des biens et services publics d'un ménage kinois est fonction de son niveau de pauvreté ;
- des mesures discriminatoires des pouvoirs publics en direction des secteurs propauvres peuvent accroître et améliorer l'accessibilité des couches sociales défavorisées de la ville de Kinshasa aux infrastructures de base et services sociaux.

IV. CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES

4.1. Cadre méthodologique⁹

L'amélioration des conditions et des cadres de vie des ménages ainsi que la réduction de la pauvreté et d'inégalités doivent être à la base des actions de développement. C'est-à-dire, la volonté idéaliste d'améliorer le niveau de vie des pauvres est juste et louable. Mais si l'on ne veut pas que le remède soit pire que le mal, il faut que les solutions appliquées s'appuient sur une connaissance approfondie des causes de la pauvreté, et de la façon dont ces causes ont été et peuvent être efficacement éliminées. D'ores et déjà, la compréhension des conditions de vie de ce groupe de personnes et leurs perceptions quant au bien-être et à la pauvreté constituent des éléments essentiels que les principaux intervenants de tous bords doivent appréhender et prendre en compte lors de l'élaboration des projets, des programmes et des politiques de développement.

Ainsi, la démarche méthodologique adoptée pour l'analyse dynamique de la pauvreté des ménages urbains dans les quartiers défavorisés des communes centrales et périphériques de la ville de Kinshasa a conjugué des approches qualitatives et quantitatives afin de définir, de caractériser et de mesurer les conditions d'existence dans les quartiers concernés par l'enquête.

4.1.1. Approche qualitative

Cette approche aide à identifier et à pondérer les différentes dimensions de la pauvreté pertinentes pour une population statistique donnée. Son objectif principal est d'analyser les perceptions du bien-être et de la pauvreté telles que perçues par les populations elles-mêmes.

Dans ce cas, deux méthodes de collecte de données sont utilisées. Il s'agit de la méthode du groupe focalisé (focus group) et de la méthode du vote individuel pondéré.

Le focus group est une méthode qualitative par excellence de recherche sociale pouvant s'avérer très utile pour opérer des analyses de manques, ou de besoins afin d'orienter les politiques et/ou les stratégies de développement. Elle a assez de caractéristiques, selon Nkwembe (2006 : p. 59, citant Simard, 1989).

- Le groupe focalisé vise à collecter les opinions des gens sans se soucier du consensus ;
- Cette méthode se focalise sur la communication orale ;
- Elle se déroule dans la langue maternelle des répondants ou dans une autre langue officielle comme l'est le français en RDC, pourvu que les participants la maîtrisent assez très bien.

Pratiquement, focus group est en clair un groupe de discussion ou de réflexion des gens qui ont des caractéristiques sociodémographiques similaires ou homogènes qui débattent de leurs perceptions de la pauvreté et du bien-être.

Aux fins de cette étude, focus group a permis d'identifier les aspects fondamentaux de la pauvreté et du bien-être tels que perçus par les populations, de prioriser des indicateurs permettant d'apprécier les conditions et les cadres de vie des ménages et de fournir des indications précises sur les secteurs d'intervention à privilégier pour la réduction de leur pauvreté. Dans le cadre de mise en œuvre du PDL-145T, par exemple, les populations vivant en monde rural ont préféré les forages à l'eau de la Régideso, suite à focus group.

⁹ Pour en savoir en détails, lire le Professeur Guy-Bernard Nkwembe (2006 : p. 58-63), à qui ma reconnaissance et mes remerciements sont adressés, pour avoir consécutivement accepté de diriger ma thèse de doctorat et suivre pas à pas l'évolution de ma recherche depuis le début. A l'instar de son estimé collègue le Professeur José Mangalu qui m'a fait partager son immense connaissance et sa riche expérience aux techniques d'enquête.

En revanche, la méthode du vote pondéré vise à établir un ordre de priorité pour les déterminants susceptibles d'améliorer le bien-être des populations dans leur globalité et par groupe socioéconomique.

Selon cette méthode, le classement des déterminants procède du choix par la personne enquêtée des dimensions du bien-être à partir de l'éventail identifié dans les focus groups qui améliorent le plus son bien-être à partir de l'état actuel.

Ainsi, par opposition au focus group qui permet de dégager collectivement les dimensions fondamentales du bien-être, le vote individuel pondéré ambitionne de connaître les déterminants d'amélioration du bien-être tel que priorisés par chaque personne enquêtée.

Sur terrain, les deux méthodes étaient mises en profit pour recueillir les informations sur les perceptions de la pauvreté et du bien-être dans les quartiers défavorisés, se trouvant aussi bien dans des communes centrales que périphériques de la ville de Kinshasa, par la méthode d'interview structurée. Il s'agit plus précisément des entretiens en présentiel avec les groupes focalisés et de l'organisation du vote individuel.

L'impératif de procéder à l'identification des différentes composantes de notre univers d'enquête, afin d'une meilleure organisation de ces entretiens, a présidé au choix du critère de densité démographique pour réunir le plus de gens possible compte tenu des listes souvent incomplètes disponibles sur la population concernée dans presque tous les trois grands sites enquêtés et de l'écartement de ladite population sur la superficie du territoire dans quasiment tous les sites comme « communes aisées » et « communes pauvres ». La composition de grappes en est issue et a pris en considération au-delà du critère aréolaire, critères d'hétérogénéité dans les aires géographiques d'enquêtes ainsi que de la diversité des sous-groupes dans ces grappes.

L'unité d'observation considérée est composée des ménages des quartiers pauvres de « communes dites aisées » (comme Gombe et Limete), de « communes moyennes » (comme Lemba, Matete) et de « communes réputées pauvres » (Kimbanseke, Kisenso), pris dans leur individualité ou en groupe. La constitution démographique de la population de ces sites, saisie au travers des informations du recensement administratif, a servi de support à la structuration de l'échantillon d'enquête.

Tableau 1 : Détermination de Commune du répondant.

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Limete	30	11,6	11,6	11,6
	Lemba	39	15,1	15,1	26,7
	Kisenso	15	5,8	5,8	32,6
	Ngaba	36	14,0	14,0	46,5
	Kinshasa	15	5,8	5,8	52,3
	Bumbu	36	14,0	14,0	66,3
	Mont-Ngafula	15	5,8	5,8	72,1
	Gombe	13	5,0	5,0	77,1
	Kimbanseke	15	5,8	5,8	82,9
	Nsele	6	2,3	2,3	85,3
	Kalamu	19	7,4	7,4	92,6
	Makala	19	7,4	7,4	100,0
Total	258	100,0	100,0		

Source : Construit par Nous-même.

Le tableau ci-dessus renseigne que l'enquête auprès de ménages a couvert 258 ménages répartis sur 12 communes de la Ville Province de Kinshasa. Il s'agit des Communes de Limete, Lemba, Kisenso, Ngaba, Kinshasa, Bumbu, Mont-Ngafula, Gombe, Kimbanseke, Nsele, Kalamu et Makala.

A cet effet, une série d'images représentatives des déterminants importants du bien-être, tels que mentionnés par les enquêtés lors des focus groups, a été préparée par une équipe d'enquêteurs initiés aux méthodes d'animation communautaire. Ce genre

d'enquête se déroule à la manière d'un jeu ludique où les participants sont appelés chacun à son tour et en privé à opérer un choix par ordre de priorité les images qui sont à même d'augmenter le plus son niveau de bien-être.

Dans l'ensemble, vingt dimensions du bien-être ont été mentionnées et toute dimension est représentée par beaucoup d'images afin d'éviter d'introduire un rationnement. Le jeu n'est arrêté que quand l'individu estime que ses besoins sont pleinement satisfaits. L'enquêteur procède à la compilation des images au fur et à mesure que l'enquêté les sélectionne en retenant l'ordre de tirage. La première image choisie reçoit la note ou le score le plus modal (élevé) et la dernière image le score le plus bas.

En outre, signalons que ce sont les entretiens avec les groupes focalisés qui ont constitué la première de notre démarche. D'où un échantillon aléatoire systématique a été retenu.

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Limete/Résidentiel	15	5,8	5,8	5,8
	Mombele	15	5,8	5,8	11,6
	Mbanza-Lemba	15	5,8	5,8	17,4
	Mission Mbuku	15	5,8	5,8	23,3
	Luyi	36	14,0	14,0	37,2
	Djalo	15	5,8	5,8	43,0
	Ubangi	3	1,2	1,2	44,2
	Kwango	7	2,7	2,7	46,9
	Mongala	23	8,9	8,9	55,8
	Lokoro	1	,4	,4	56,2
	Maï-Ndombe	2	,8	,8	57,0
	Kindele	15	5,8	5,8	62,8
	Socimat	13	5,0	5,0	67,8
	Super-Lemba	16	6,2	6,2	74,0
	Pascal	15	5,8	5,8	79,8
	Carrière	6	2,3	2,3	82,2
	Camp Riche	8	3,1	3,1	85,3
	Kimbangu	19	7,4	7,4	92,6
	Mawanga	19	7,4	7,4	100,0
Total	258	100,0	100,0		

Source : Construit par Nous.

Le tableau ci-dessus reprend les quartiers concernés par l'enquête sur le profil de la pauvreté à Kinshasa. Il y a au total 19 quartiers des 12 Communes de la Ville Province de Kinshasa. Ces sont des quartiers tirés des Communes nanties, moins nanties et pauvres.

Ainsi, dans l'ensemble des sites enquêtés, les entretiens ont été réalisés sur un total de 258 unités, soit 43 unités dans le site « communes dites riches », 49 unités dans les « communes moyennes » et 166 unités dans les « communes périphériques pauvres ». Un peu plus de la moitié de cet effectif a fait l'objet du vote individuel.

Des fonctions de bien-être ont également été établies pour chacun des sites et pour l'ensemble des quartiers pauvres concernés par l'enquête sur base des données collectées par les focus groups. Elles ont été établies selon les dix plus importants aspects essentiels dans chaque cas. Les poids relatifs des aspects ont été calculés en procédant par la simple division du score total de chaque aspect, ou dimension par la valeur totale des scores des aspects retenus. A retenir ici qu'il ne s'agit pas de fonction linéaire de bien-être au sens strict, ou à proprement parler, mais plutôt de liens pondérés montrant le poids relatif des dimensions dans le lien.

Des fonctions d'amélioration du bien-être ont aussi été établies pour chacun des sites et pour l'ensemble des quartiers pauvres de Kinshasa concernés par l'enquête sur base des données du vote individuel pondéré. Dans ce cas, toutes les dimensions (ou aspects) qui avaient été choisies au moins une fois par plus de 50% des enquêtés ont été retenues.

4.1.2. Approche quantitative

Cette approche nécessite la réalisation d'une étude sur les conditions et les cadres de vie des ménages pour en dégager un profil de pauvreté et déterminer les principales caractéristiques socioéconomiques des ménages pauvres. Cette dernière a été réalisée sur la base d'une enquête par questionnaire auprès d'un échantillon de 258 ménages urbains dans les quartiers des communes aisées, moyennes et pauvres de la ville de Kinshasa, selon la stratification à trois sites, fortement empruntée à celle de Joseph Houyoux (1973).

Pour présenter une proposition d'analyse intégrée des changements les plus actuels en termes de bien-être et de pauvreté pour la ville de Kinshasa, c'est-à-dire dresser un tableau de la pauvreté à fin 2022, en analysant les corrélations entre les caractéristiques des ménages et membres individuels des ménages et la pauvreté et sa dynamique à Kinshasa, un observatoire avait été mis en place pour un suivi rapproché et très familier de l'évolution des conditions et des cadres de vie des ménages pauvres pendant une période de 42 mois, soit 13 mois avant et 29 mois après le confinement de la ville de Kinshasa et le desserrement des restrictions liées à la pandémie de Covid-19 et mesurer en statique comparative les importantes transformations socioéconomiques en cours.

Le classement des ménages en groupes socioéconomiques s'est fait en référence à des seuils de pauvreté alimentaire, non alimentaire et globale.

Parallèlement aux approches développées ci-haut, l'établissement d'un profil dynamique de pauvreté a été établi grâce à des méthodes bien connues qui existent dans la littérature de l'économie des ménages. Il s'agit notamment de la méthode d'évaluation de la pauvreté monétaire suivante :

4.1.3. La méthode de dominance stochastique (approche par dominance stochastique).

Cette méthode permet de comparer des niveaux de pauvreté selon des seuils de pauvreté variables (Ravallion 1996 ; Davidson et Duclos, 2000 ; Vodounou et al 2005 ; Hodonou et al 2007) et différenciés par un certain nombre de caractéristiques sociodémographiques des ménages.

Elle a été abordée dans cette étude non pas pour analyser les mouvements d'entrée et de sortie de la pauvreté (approche par analyse des processus de type markovien), mais plutôt pour construire l'agrégat de consommation et estimer la pauvreté en République Démocratique du Congo (RDC), où la pauvreté connaît une progression marquée et où de façon concomitante une restructuration profonde de l'environnement socio-économique est observée.

Avec cette méthode, la façon de procéder que nous avons adoptée est décrite comme ci-dessous.

4.1.3.1. Justification de la méthodologie adoptée pour construire l'agrégat de consommation et estimer la pauvreté.

En vue d'évaluer la robustesse du profil de pauvreté, ou mieux de dresser le tableau de la pauvreté des ménages pour le Congo-Kinshasa, basé sur la consommation, un indice de richesse incluant aussi des variables d'éducation, a été construit à partir des méthodes d'analyse à correspondances multiples (ACM)¹⁰. L'indice a été ajusté selon la taille du

¹⁰ L'Analyse des Correspondances Multiples (ACM) est une méthode qui permet d'étudier le lien d'association, d'osmose, de synergie entre deux ou plusieurs variables qualitatives. Elle est aux variables qualitatives ce que l'Analyse en Correspondances Principales est aux variables quantitatives. ACM (ou MES-RIDS, n°129, vol.1., juillet - août 2023

ménage et normalisé pour adopter une valeur comprise entre zéro et un. Cet indice normalisé a été alors utilisé comme indicateur indirect du bien-être. Les centiles de l'indice d'actif normalisé (déciles, quintiles, quartiles ou terciles) ont été utilisés tout au long de l'analyse, entre autres pour imputer la valeur aux valeurs aberrantes.

Car, les valeurs aberrantes peuvent être un sujet de préoccupation pour l'analyse de la pauvreté et des inégalités basée sur la consommation. Certains choix méthodologiques pour faire face aux valeurs aberrantes peuvent être préjudiciables à l'analyse des inégalités. Pour toute variable de dépense de ménage donnée, l'identification des valeurs aberrantes repose sur une méthode non paramétrique utilisant des observations des 5^{ème} et 95^{ème} percentiles pour des catégories de ménages spécifiques définies par les caractéristiques de l'emplacement et le statut de pauvreté basé sur les actifs. Les valeurs aberrantes sont réputées des valeurs manquantes et sont donc imputées avec les valeurs du 5^{ème} percentile, du 95^{ème} percentile ou de la médiane de leurs catégories.

4.1.3.2. De données de prix et traitement des unités non conventionnelles.

Etant donné que les deux enquêtes de consommation (1-2-3 de 2004/5 et de 2012/13) n'ont pas systématiquement collecté de données sur les prix du marché local, l'analyse se base surtout sur les prix unitaires issus des modules de consommation. Le traitement des informations de prix est effectué pour chaque site - zone de dénombrement (ZD). C'est-à-dire, les données sont regroupées au niveau des « bassins » quand les informations font défaut au niveau de la ZD. Un « bassin » est un ensemble de ZD définis par des critères d'accessibilité et de proximité pour des raisons logistiques dans le but de faciliter l'organisation de la collecte de données.

Et, pour tout article consommé par ménage, des informations sur les quantités, les unités et les valeurs sont collectées. Pour certains articles, les quantités consommées sont pesées, ce qui a permis d'établir une correspondance entre les unités conventionnelles et non conventionnelles. La première étape consistait à vérifier pour chaque produit alimentaire si les unités déclarées étaient appropriées.

Ensuite, l'unité modale est calculée pour chaque produit par Equivalent Adulte (EA). Pour chaque ménage qui a déclaré une unité modale et un article donnés, sont calculés : le nombre total d'unités modales, la quantité totale pesée, le coût total, le poids unitaire modal et le coût unitaire par unité modale. Pour chaque produit, le prix au kilogramme (ou litre) est calculé en fonction du poids médian et du prix unitaire médian, ainsi que du nombre de ménages concernés.

Enfin, pour tous les produits pour lesquels il n'existe pas d'unités, le prix par kilogramme (kg) est imputé sur la base du prix moyen de l'unité modale appropriée au niveau géographique le plus fin où l'information est disponible. Les mêmes procédures sont adaptées pour ajuster les poids médians et les prix de certaines unités appropriées anormalement basses ou élevées. Sous réserve de la disponibilité des données, des corrections ont aussi été apportées en recalculant le prix au kilo et en utilisant entre autres les quantités et les prix observés sur le marché local au moment de l'enquête.

4.1.3.3. Des agrégats de consommation et des seuils de pauvreté.

- Constitution des agrégats de consommation.

Avec cette méthode, les mesures de la pauvreté se basent sur les agrégats suivants : les dépenses de consommation des ménages, notamment : la consommation monétaire (alimentaire et non alimentaire), l'autoconsommation, les transferts en nature reçus, et le loyer imputé aux ménages qui ne sont pas locataires de leur logement. La

AFCM) permet en effet d'aboutir à des cartes de représentation sur lesquelles on peut visuellement observer les proximités entre les groupes des variables qualitatives et les observations. Pour en savoir plus, lire Lumivero (2023).

consommation alimentaire monétaire concerne tous les produits alimentaires achetés sur le marché en échange d'argent. Les dépenses monétaires non alimentaires concernent d'autres types de consommation (vêtements, hébergement, soins corporels, éducation, soins de santé, etc.).

Le total des dépenses en nourriture est composé des dépenses couvrant (1) la consommation alimentaire, (2) l'autoconsommation alimentaire et (3) les transferts en nature reçus par les ménages. L'autoconsommation des aliments a été évaluée grâce aux données sur les prix unitaires recueillies dans le questionnaire sur les produits laitiers. La consommation alimentaire annuelle des ménages a été calculée grâce aux informations sur la fréquence de consommation de ces produits ou services. Les consommations quotidiennes des ménages sont enregistrées dans un carnet de dépenses pendant 15 jours. Par souci de cohérence, le ménage n'est gardé que si le carnet était rempli 7 jours ou plus. Et ensuite, est normalisée la fréquence d'achat ou celle de renouvellement des articles.

La consommation non alimentaire par les ménages comprend : (1) les dépenses en vêtements, (2) les dépenses d'hébergement (y compris l'estimation du loyer imputé), (3) les dépenses d'ameublement, (4) les dépenses en santé, (5) les dépenses de transport, (6) les dépenses en communication, (7) les dépenses de loisirs, (8) les dépenses d'éducation, (9) les dépenses dans les hôtels et les restaurants, (10) les dépenses en biens et services divers, (11) les cadeaux reçus en nature et (12) autres dépenses quotidiennes non alimentaires. Le loyer d'un logement occupé par son propriétaire ou d'un logement pour lequel aucun loyer n'a été déclaré est estimé grâce à un modèle de loyer hédonique. La valeur d'usage des biens ménagers durables n'a pas été incluse vu les données dont la qualité laisse à désirer. Certaines catégories de dépenses ont été exclues de la consommation totale des ménages entre autres : (i) les dons en espèces et les taxes payées par les ménages, (ii) les dépenses en festivités et cérémonies qui bénéficient plus à des particuliers extérieurs qu'aux ménages et pourraient être entendues comme un investissement social, (iii) les dépenses en biens et services de construction et autres dépenses forfaitaires, comme les hospitalisations, ainsi que les achats de biens durables importants tels que les véhicules. Il sied de noter que, dans ces deux enquêtes, il était impossible de faire la distinction entre consommation réelle et dépenses.

Les dépenses de consommation globales sont ajustées par rapport à la taille et à la composition du ménage. Puisque le ménage est considéré comme une unité d'observation dans la mesure de la consommation, dans presque toutes les enquêtes. La raison en est qu'il est à la fois coûteux et fastidieux de collecter des données de consommation sur une base individuelle. Cela facilite aussi le traitement des articles ménagers communs tels que le logement, où il n'est pas possible d'affecter la consommation à des individus spécifiques. En raison des économies d'échelle et du fait que les apports caloriques diffèrent en fonction de la durée de la vie et du sexe, les agrégats de consommation sont souvent construits en termes de consommation par équivalent adulte plutôt que par habitant. Pour l'équivalent adulte, il s'est avéré nécessaire de recourir à l'échelle d'équivalence adulte recommandée par la FAO qui semblerait plus proche de la réalité congolaise, au lieu d'utiliser l'échelle d'Oxford, qui est couramment adoptée quand le pays ou la société concernée ne dispose pas d'informations sur la structure et la composition du ménage. Les échelles d'équivalent adulte utilisées sont indiquées dans le tableau suivant.

	Tableau III : Echelles d'équivalence adulte	
	Homme	Femme
0 - 1 an	0.27	0.27
1 - 3 ans	0.45	0.45
4 - 6 ans	0.61	0.61
7 - 9 ans	0.73	0.73
10 - 12 ans	0.86	0.73

3 - 15 ans	0.96	0.83
16 - 19 ans	1.02	0.77
20 - 50 ans	1.00	0.77
51 ans et plus	0.86	0.79

Source : Banque Mondiale 2016, citant FAO.

L'éducation, ou mieux l'instruction a été incluse, dans les analyses des agrégats de consommation puisqu'elle contribue à l'utilité du ménage. Une fréquence a été effectuée pour les coûts totaux d'éducation et les observations ont été lues pour voir s'il y avait des valeurs étranges. La même chose a été faite par les différentes catégories. En tant que pratique exemplaire, les dépenses d'éducation ne peuvent être incluses dans les agrégats de consommation que si elles sont considérées comme des niveaux de consommation futurs, c'est-à-dire contribuant directement à l'utilité (par exemple socialisation associée à la fréquentation scolaire) ou si la question de la qualité de l'éducation et de la quantité ne se pose pas. Néanmoins, les dépenses d'éducation sont écartées lorsqu'elles sont considérées comme un investissement puisqu'elles apportent une contribution essentielle à la capacité de l'individu d'atteindre un niveau supérieur dans l'avenir.

Suivant la classification des fonctions de consommation des ménages (COICOP, en anglais), les dépenses de logement constituent une composante importante de l'agrégat de consommation non alimentaire. Une sous-composante des dépenses de logement est le loyer. Toutefois, insérer le loyer n'est pas facile. Par exemple, insérer le loyer pour un locataire et non pour un propriétaire signifie sous-estimer le bien-être des ménages propriétaires de leur logement dans la mesure où le locataire est considéré moins pauvre qu'un propriétaire ayant des caractéristiques de ménage complètement similaires. Afin de traiter ces deux ménages de la même manière, il sied de ne pas inclure le loyer ou de trouver un moyen de mesurer l'utilité des logements occupés par leurs propriétaires. L'équivalent du loyer peut être estimé grâce à de méthodes économétriques comme la méthode de Heckman¹¹, les méthodes hédoniques¹², ou celle de Duan¹³ ou le modèle linéaire généralisé (MLG)¹⁴. Heckman, Duan et le MLG tiennent compte de divers biais et produisent des estimations très proches. Ce loyer imputé n'est estimé que pour les ménages qui ne sont pas locataires, sur la base d'une analyse de régression (OLS) des déclarations de loyer payées par les ménages locataires. La variable dépendante est le logarithme du loyer mensuel. Les variables explicatives utilisées pour la régression comprennent (1) la zone de résidence (ville, commune, quartier, secteur), (2) le type de logement, (3) les matériaux utilisés (murs, sol, toit), (4) le nombre de pièces du logement, (5) le combustible utilisé pour la cuisine, (6) la source d'éclairage du logement, (7) la source d'alimentation en eau, (8) le niveau de richesse de la région, (9) le mode d'élimination des déchets et (10) la province. En fin de compte, (11) le loyer réel et (12) le loyer imputé (propriétaires) ont été utilisés pour l'uniformité.

L'ajout des dépenses de la santé est quelque peu controversé car on ne peut pas distinguer les dépenses nécessaires et non nécessaires et leur définition. La maladie peut

¹¹ La correction de Heckman est une démarche statistique en deux étapes offrant un moyen de corriger les échantillons sélectionnés non aléatoirement.

¹² Une « régression hédonique » fait simplement référence à la régression de la valeur du loyer sur un certain nombre de caractéristiques du logement (par exemple nombre de pièces, type d'étage, type de toit, accès à l'eau, type de toilette, etc.). La relation estimée peut être utilisée pour prédire les valeurs des ménages où le loyer n'est pas observé. C'est un modèle de régression simple qui ne prend pas en compte la distribution des régresseurs, qui peuvent être très asymétriques.

¹³ Duan, Naihua (1983). "Smearing Estimate: A Nonparametric Retransformation Method." *Journal of the American Statistical Association*. 78 (383): 605-610.

¹⁴ Le MLG est une généralisation souple de la régression linéaire ordinaire admettant les variables de réponse ayant une distribution autre que la distribution normale. Le MLG généralise la régression linéaire en permettant de relier le modèle linéaire à la variable de réponse via une fonction de lien et en permettant à l'ordre de grandeur de la variance de chaque mesure de dépendre de sa valeur prédite.

être à la fois une perte de bien-être ou une augmentation du bien-être selon la façon dont le bien-être est défini. Lors de la construction des dépenses totales de santé, tous les postes de dépenses forfaitaires sont exclus car il est difficile de marquer le distinguo entre ceux payés par le ménage ou par d'autres parents ou amis. Pour constituer le panier alimentaire, un certain nombre de méthodologies ont été prônées et toutes ont leurs avantages et leurs inconvénients. Pour les deux enquêtes, un panier national a été établi pour les ménages. Un panier de provisions a été dérivé car il est facile de quantifier les produits non hétérogènes qui sont naturellement très hétérogènes. Il faut être prudent dans la sélection de l'échantillon de population pour le panier alimentaire, car on ne veut pas d'un assortiment de biens qui sont consommés par les riches. Un assortiment non pauvre surestimerait le statut de bien-être des ménages et il est donc primordial de choisir un assortiment représentatif des pauvres. Cet assortiment constant suppose qu'il y a des schémas de consommation similaires. Les ménages du premier et du dixième décile des dépenses totales de consommation alimentaire sont écartés de la construction du panier alimentaire national. Les articles représentant 90% de la part du budget (consommation des ménages) sont sélectionnés. Des contrôles de robustesse sont ensuite effectués au niveau régional pour assurer la cohérence des articles consommés au niveau régional. Le panier alimentaire varie selon les zones, mais dans l'ensemble, la structure des produits reste similaire. Après cette description des agrégats de consommation, nous décrivons par la suite les étapes pour générer des seuils de pauvreté.

4.1.2. Etapes de génération des seuils de pauvreté.

Aux fins de cette étude, les seuils de pauvreté ont été calculés en nous servant de la méthode du coût des besoins essentiels décrite dans Ravallion (1994, 1998). La méthode CBN présuppose que les ménages doivent satisfaire à une exigence calorique (besoin nutritionnel) pour permettre à chaque membre du ménage d'exercer des fonctions normales, et donc une structure de consommation jugée adéquate pour les besoins de consommation minimum de base, puis estime ce que cette structure coûte en tenant compte de certains prix de référence. En fait, pour déterminer le seuil de pauvreté, il existe trois étapes clés à suivre nécessairement, à commencer par (1) la détermination d'un minimum de besoins caloriques, (2) la création d'un panier alimentaire et (3) l'évaluation du coût de la satisfaction des besoins en calories au sein de la population pauvre. Le coût de cet assortiment (ou panier) correspond au seuil de pauvreté alimentaire utilisé pour déterminer la proportion de la population incapable de satisfaire les besoins de consommation alimentaire de base minimum (à savoir *les pauvres alimentaires*). Après cela, une allocation minimale pour consommation non alimentaire est ajoutée au seuil de pauvreté alimentaire en vue de déterminer le seuil de pauvreté global utilisé pour déterminer la proportion de la population incapable de satisfaire les besoins de consommation de base minimaux (à savoir *les pauvres absolus*). Les seuils de pauvreté alimentaire ont donc été estimés comme équivalent au coût d'un assortiment (ou d'un panier) alimentaire fournissant 2 300 Kcal par jour et par équivalent adulte.

Ainsi, trois seuils de pauvreté alimentaire ont été générés respectivement pour Kinshasa, les autres zones urbaines et les zones rurales. Pour tenir compte des différences géographiques ou régionales de prix, un déflateur a été utilisé pour ajuster les dépenses spatiales dans les mêmes mesures monétaires, avec Kinshasa comme référence. Nous n'avons pas eu à dégager de séries cohérentes d'indices des prix à la consommation (IPC) en RDC entre 2005 et 2012, simultanément en termes de couverture régionale et de méthode de calcul. Raison pour laquelle le rapport entre le seuil de pauvreté de 2012 et le seuil de pauvreté de 2005 a été utilisé comme indicateur indirect de l'inflation entre les deux périodes.

Une fois les agrégats de consommation constitués et le seuil de pauvreté estimé, les trois premières mesures de la pauvreté de la classe dite FGT (Foster, Greer et Thorbecke

1984), à savoir la proportion de pauvres, l'écart de pauvreté et la sévérité de la pauvreté, ont été utilisées pour évaluer la pauvreté en RDC.

4.1.2.1. Sources et description des données de l'étude

Des données aussi secondaires que primaires ont été utilisées.

- Les données secondaires

Elles ont été recueillies grâce à une compilation de la documentation existante et concernant le sujet traité. Cette recherche documentaire a eu lieu dans plusieurs organismes tels que l'Institut National de la Statistique (INS de la RDC), le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), la représentation de la Banque Mondiale, les départements ministériels en charge d'équipements et d'infrastructures sociales. Ces données nous permis d'avoir une idée panoramique sur la pauvreté et la dotation du pays, particulièrement de la ville province de Kinshasa, en biens et services publics.

Cette étude recourt principalement aux deux bases de données transversales sur la consommation des ménages collectées par l'Institut National de Statistique (INS) de la RDC en 2005 et 2012, telles que révisées par Marivoet W, De Herdt T et Ulimwengu Joseph en avril 2018.

Ces deux vagues d'enquête suivent la même méthodologie, appelée Enquête 123, dans laquelle chaque chiffre renvoie à une phase distincte : (1) emploi, (2) secteur informel et (3) consommation. Ce document s'appuie principalement sur la troisième phase, qui comprend les données de journal et des données de rappel sur douze catégories de consommation suivant la classification des fonctions de consommation des ménages (COICOP, en anglais). Alors que les données de journal concernent une période moyenne de 15 jours, la période de rappel s'étend de 6 à 12 mois, en fonction du module. Alors que les données de journal concernent une période moyenne de 15 jours, la période de rappel s'étend de 6 à 12 mois, en fonction du module. Les données primaires des deux enquêtes s'élèvent à 3.244.982 lignes de consommation individuelles pour lesquelles les quantités, les unités de vente locales, les prix unitaires et les dépenses totales ont été enregistrées par un total de 33.490 ménages différents.

La taille de l'échantillon couvre 12.087 ménages pour la vague de 2005 et 21.403 pour la vague de 2012, chacune suivant un plan d'échantillonnage qui cherche la représentativité par secteur (villes statutaires, villes provinciales et villages) au niveau des provinces.

Hormis les quelques défis déjà relevés ingénieusement par Marivoet et consort dans leur ouvrage collectif publié en avril 2018, en comparaison avec les études de cas par pays, la méthodologie de l'Enquête 123 appliquée à la RDC adopte amplement les meilleures normes; les détails de la consommation individuelle étant accessibles, par opposition aux seules données agrégées par ménage, voire par groupe de ménages, comme c'était le cas pour la Chine avant 1995 (Park et Wang 2001). Le fait que la méthodologie se base sur des journaux de 15 jours, avec au moins six visites programmées des enquêteurs pour superviser ce processus, confirme la thèse selon laquelle cette enquête respecte aussi les bonnes pratiques et les standards internationaux en la matière (Nations Unies, COICOP 2018). De plus, le questionnaire 123 comprend une liste de plus de 200 produits alimentaires qui, en sus des achats journaliers, inclut aussi d'autres types de transactions alimentaires, tels que les cadeaux reçus ou donnés en nature ou les aliments autoproduits. En revanche, les taux de conversion pour les unités de vente locales n'étaient pas facilement accessibles ou n'ont été collectés que de façon ponctuelle en 2005. Ce travail a été effectué de manière beaucoup plus structurée en 2012. L'inverse est vrai

concernant le loyer imputé aux propriétaires : cette procédure était assez complète pour la phase de 2005 alors qu'elle était plutôt incomplète en 2012¹⁵.

Cependant, les données secondaires existantes, bien que profondément révisées, sont encore très insuffisantes. Elles paraissent trop d'ordre général, d'un niveau très souvent national, au mieux, retraçant les données selon trois ou quatre ensembles de régions : National, Kinshasa, les centres urbains et ruraux. Pour toucher du doigt la réalité, pour pouvoir analyser profondément le phénomène, il nous fallait aussi disposer de données primaires relatives exclusivement à la ville de Kinshasa, d'un quartier à l'autre.

- *Les données primaires*

- *Le choix des sites d'enquête*

Notre dévolu ne s'est pas jeté sur la ville de Kinshasa par hasard. Avec une population estimée en 2021 à 16 millions dans sa zone métropolitaine, Kinshasa est la troisième agglomération d'Afrique derrière Le Caire et Lagos, et constitue la plus grande agglomération francophone de la planète, en ayant dépassé celle de Paris dans les années 2010, et figure parmi les agglomérations les plus peuplées au monde. En RDC, Kinshasa constitue la grande métropole de l'armature urbaine congolaise. Elle présente le plus les caractéristiques d'un mode de vie urbain pouvant la différencier du monde rural¹⁶. En effet, presque toutes les trente-cinq villes congolaises ne constituent que de gros villages. Aucune d'entre elles ne dépasse guère 3 millions d'âmes. Elles présentent également des activités économiques presque exclusivement agricoles et artisanales, les secteurs industriel et tertiaire étant atrophés.

Somme toute, Kinshasa se prêtait le plus à ce genre d'étude qui tend également à démontrer que, puisque les caractéristiques sociales, économiques et culturelles des villes sont aux antipodes de celles des villages, le phénomène de la pauvreté, ou mieux, la détresse y véhicule des réalités et des épiphénomènes qui sont de plus en plus rocambolesques et tragiques à plus forte raison en période d'austérité budgétaire, ou mieux, dans cette période de faible alignement entre le budget et les objectifs stratégiques.

- *Conception de l'enquête et échantillonnage*

Du fait de l'existence de plusieurs quartiers (presque 320) lotis et non lotis, les bases de sondage (entendez tous les ménages kinois) ne peuvent être connues avec la précision voulue. Ainsi, nous avons procédé à un échantillonnage par quotas. Au départ, tous les quartiers de toutes les 24 communes (chaque commune est composée de plusieurs quartiers et/ou localités) ont été retenus d'office.

A dire vrai, l'échantillonnage de la présente enquête a été réalisé dans le but d'obtenir des estimations fiables sur les tendances concernant la dynamique de la pauvreté à Kinshasa, en fonction de la situation bien-être des ménages.

En fonction du degré de précision recherché, du budget réservé pour l'étude et de la contrainte temporelle, l'échantillon obtenu est de 258 observations (ménages) réparties sur toute l'étendue de la Ville Province de Kinshasa. Cette taille a permis une allocation optimale de l'échantillon tout en assurant correctement sa représentativité tant au niveau communal que de la Ville de Kinshasa.

L'échantillon ainsi défini est le résultat de la consultation des ouvrages écrits en rapport la Ville de Kinshasa. Un tirage par quota a été effectué en fonction de pourcentage des ménages dans chaque quartier.

¹⁵ Pour en savoir plus, lire notamment Marivoet W De Herdt T et Ulimwengu J (2018) et Marivoet Wim et Keje Hugues (2011).

¹⁶ Pour en savoir plus sur Kinshasa, lire notamment Muzito Adolphe (2015) ; Kapagama P et Waterhouse R (2009) et E. Tollens (2003).

Ce tirage par choix raisonné nous a permis de cibler avec plus de précision les ménages ayant fait l'objet d'enquêtes dans chaque quartier et commune. Ce ciblage s'est basé sur les conditions et les cadres de vie, précisément le standing du quartier (et l'avenue) de résidence et le type de logement des ménages. Ce tirage raisonné nous paraît nécessairement obligé puisqu'on ne peut disposer de la liste exhaustive des ménages que comptent les sites (communes aisées, moyennes et pauvres) pour en tirer aléatoirement 43, 49 et 166 à l'aide d'une table des nombres au hasard.

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Commune VIP	43	16,7	16,7	16,7
	Commune Moyenne	49	19,0	19,0	35,7
	Commune Pauvre	166	64,3	64,3	100,0
	Total	258	100,0	100,0	

Source : Construit par Nous.

Comme il se dégage de ce tableau ci-dessus, les ménages concernés par l'enquête sont répartis en quartiers et en communes catégorisées suivant la stratification suivante : Communes VIP (Gombe et Limete), Communes moyennes (Lemba, Kinshasa et Kalamu) et Communes Pauvres (Kisenso, Ngaba, Bumbu, Mont-Ngafula, Kimbanseke, Nsele et Makala).

Par ailleurs, le tableau ci-dessous met en relation les différentes Communes considérées par l'enquête et leurs catégories. On voit bien en effet que les Communes qualifiées de VIP sont au nombre de 2 (Gombe et Limete), et comprennent 43 ménages enquêtés. Les ménages des Communes moyennes sont au nombre de 49, et concernent les Communes de Lemba, Kinshasa et Kalamu. Enfin, 166 ménages se retrouvent dans la catégorie de Communes Pauvres qui sont Kisenso, Ngaba, Bumbu, Mont-Ngafula, Kimbanseke, Nsele et Makala.

Effectif					
		Catégorisation du répondant			Total
		Communes VIP	Communes Moyennes	Communes Pauvres	
Commune du répondant	Limete	30	0	0	30
	Lemba	0	15	24	39
	Kisenso	0	0	15	15
	Ngaba	0	0	36	36
	Kinshasa	0	15	0	15
	Bumbu	0	0	36	36
	Mont-Ngafula	0	0	15	15
	Gombe	13	0	0	13
	Kimbanseke	0	0	15	15
	Nsele	0	0	6	6
	Kalamu	0	19	0	19
	Makala	0	0	19	19
Total		43	49	166	258

Source : Construit par Nous-même.

Le questionnaire (en annexe) a été administré auprès des ménages des quelques quartiers de Kinshasa. Il comprend des questions (ouvertes et fermées) qui touchent les grandes thématiques liées à l'étude de la dynamique de la pauvreté.

Outre l'administration du questionnaire, il a été question d'organiser des entretiens techniques avec quelques responsables des Communes et quartiers de la Ville de Kinshasa en vue de bien cerner les besoins des ménages, et de dégager les grandes tendances de la pauvreté pour la période sous analyse.

Les données obtenues par la revue documentaire, celles obtenues à travers l'administration du questionnaire et les focus groups, ont fait l'objet d'un traitement et d'une analyse en vue de ressortir le profil de la pauvreté à Kinshasa.

Les données collectées ont été traitées à travers le progiciel SPSS. Ce dernier est important car il permet d'analyser des grandes bases de données et de fournir des résultats clairs et faciles à interpréter.

V. De la présentation des résultats

Il s'agit ici de présenter les principaux résultats préliminaires issus des éléments collectés et jugés pertinents suivant le canevas et la démarche proposés dans ce travail. Ces résultats ont fait l'objet d'une étude comparative pour premièrement voir s'ils reflètent vraiment la réalité de terrain. En plus, lesdits résultats ont été confrontés avec les résultats révisés des grandes enquêtes 1-2-3 de 2005 et de 2012 afin de dégager la dynamique de la pauvreté à travers le territoire congolais, et particulièrement dans la ville de Kinshasa.

5.1. Analyse dynamique de la pauvreté des ménages au Congo-Kinshasa.

5.1.1. Table de fréquences¹⁷

De la table de fréquences (44) sélectionnées et consacrées à l'analyse sur le profil de la pauvreté pour la ville de Kinshasa entre 2019 et 2022, dans le cadre de notre dissertation doctorale, une dizaine de ces fréquences ont servi de balise ici, pour donner déjà un aperçu du profil de la pauvreté au Congo-Kinshasa à fin 2022.

Tableau VI. Dynamique de la consommation et de la pauvreté en RDC et à Kinshasa en 2005 et 2012.

Milieu de résidence	Dépense moyenne par équivalent adulte consommation aux prix de 2012				Incidence de pauvreté			Ecart de pauvreté			Carré de l'Ecart de Pauvreté		
	2005	2012	Evolution en %	Taux de croissance annuel moyen	2005	2012	Evolution en %	2005	2012	Evolution en %	2005	2012	Evolution en %
National (RDC)	747734,8	786912,7	5,2	0,7	69,3	64	-5,4	30,3	25,5	-4,8	16,7	13,2	-3,5
KINSHASA	938262,1	919461,3	-2,0	-0,3	56,3	52,8	-3,5	19,0	17,6	-1,3	8,7	8,0	-0,7

Source : Par nous, à partir de 123 Survey data (2005 and 2012) telles que révisées par Marivoet W et al en 2018.

¹⁷ Table de fréquences concernant 1) Commune du répondant, 2) Quartier du répondant, 3) Catégorisation du répondant, 4) Tableau croisé Commune du répondant et Catégorisation du répondant, 5) Type de l'habitat, 6) Matériaux des murs, 7) Nature du sol, 8) Nature de toiture, 9) Statut d'occupation, 10) Nombre de pièces, 11) Nombre de chambres à coucher, 12) Energie cuisine, 13) Eclairage, 14) Approvisionnement en eau, 15) Aisance, 16) Tableau croisé Approvisionnement en eau * Aisance, 16) Evacuation ordures, 17) Nombre de repas par jour, 18) Que consommez-vous fréquemment, 19) Paiement loyer par qui ?; 20) le tiers qui paie le loyer, 21) Montant du loyer supporté par le tiers (y compris les avantages liés au logement), 22) Montant facture eau du dernier mois, 23) Autres dépenses d'eau, 24) Connexion au réseau électrique de la SNEL, 25) Facture d'électricité du dernier mois, 26) Nombre d'heures d'éclairage par jour, 27) Connexion internet, 28) Facture internet du dernier mois, 29) Abonnement aux chaînes TV par câble, satellite ou ADSL, 30) Facture abonnement TV du dernier mois, 31) Ecrire une lettre dans une langue quelconque, 32) Faire un calcul dans une opération donnée, 33) Etudes faites dans une structure éducative (école ou centre particulier), 34) Raison principale d'étude, 35) Niveau d'instruction du Chef de ménage, 36) Raisons de non scolarisation (soit du chef ou des membres du ménage), 37) Problème de santé ou un accident dans les 4 dernières semaines, 38) Cause majeure ou principale de ce problème de santé/accident rencontré, 39) Si le problème de santé a été un frein aux activités quotidiennes normales, 40) Temps que le problème de santé /accident a freiné de mener une vie normale, 41) Consultation d'un service de santé au cours des quatre dernières semaines (Qui avoir-t-on consulté ?), 42) Dépenses sanitaires en CDF par mois, 43) Dépenses de transport pour les membres du ménage en CDF par mois, 44) Dépenses de loisir ménagères en CDF par mois.

Commentaires : les résultats de ce tableau sur la dynamique de la consommation et la pauvreté, durant la période de 2005 à 2012, montrent que les dépenses totales de consommation des ménages par équivalent adulte ont accru de 5,2%, quittant de 747734,8 CDF en 2005 à 786 912,7 CDF en termes réels, ce qui correspond à un taux de croissance annuel de 0,7%. Sur la même période, la croissance de la consommation des 20% des ménages les plus pauvres était supérieure à celle des 20% des ménages les plus riches. La consommation des plus pauvres a connu une légère augmentation de 1,1% par contre celle des ménages du quintile supérieur de richesse a baissé de 5,3%. La croissance de la consommation des ménages observée sur la période sous examen au niveau national cache évidemment des disparités régionales qu'il faut mettre à jour par des études spécifiques régionales qui permettraient de cerner avec plus de précision les contours de ce phénomène. Car, à Kinshasa, la croissance des ménages a diminué de 2%, montrant par-là que les revenus des ménages ont augmenté plus lentement que le coût de la vie. En effet, vu le coût de la vie dans les grandes villes comme Kinshasa, le seuil de pauvreté n'y saurait remarquablement avoisiner 919.461,3CDF.

		Fréquence	Proportion	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Appartement	26	10,1	10,1	10,1
	Villa	12	4,7	4,7	14,7
	Maison type moderne dans une parcelle/Concession	149	57,8	57,8	72,5
	Maison en bande (type ONL)	14	5,4	5,4	77,9
	Pièces sans dépendances	8	3,1	3,1	81,0
	Studio	45	17,4	17,4	98,4
	Maison individuelle du type traditionnel	3	1,2	1,2	99,6
	Autre	1	0,4	0,4	100,0
	Total	258	100,0	100,0	

Source : Construit par Nous-même.

Commentaires : La situation du type d'habitat présentée dans le tableau ci-dessus montre que près de 60% de ménages vivent dans des maisons du type moderne dans une parcelle ou concession. Presque 40% des ménages sont répartis dans des appartements, Villa, Maison en bande (type ONL), pièces sans dépendances, Studio, maisons individuelles du type traditionnel, et autres.

Pour ce qui est des matériaux des murs, on remarque, dans le tableau ci-dessous, que seulement 8,5% de ménages enquêtés vivent dans des maisons dont les murs sont construits en Béton armé. Près de 37% d'entre eux vivent dans des maisons dont les murs sont en bloc de ciment, et 38% vivent dans des maisons dont les murs sont construits en briques adobes.

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Béton armé	22	8,5	8,5	8,5
	Bloc de ciment	95	36,8	36,8	45,3
	Briques cuites/Bloc stabilisé	26	10,1	10,1	55,4
	Briques adobes	99	38,4	38,4	93,8
	Mur en pisé	3	1,2	1,2	95,0
	Bois, planches	4	1,6	1,6	96,5
	Végétaux, nattes	1	0,4	0,4	96,9
	Autre	8	3,1	3,1	100,0
	Total	258	100,0	100,0	

Source : Par Nous-même.

Au regard des résultats du tableau relatif à la ture du sol ci-dessous, 55% des ménages enquêtés habitent dans des maisons ayant comme nature du sol, « Planche ou Ciment », suivi de Carrelage (près de 35%), terre battue/paille 4,3%, bois (4%). Les types du sol autres que ceux-ci-contre cités, prennent 2,3%.

		Fréquence	Taux	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Bois	9	3,5	3,5	3,5
	Carrelage	90	34,9	34,9	38,4
	Planche/Ciment	142	55,0	55,0	93,4
	Terre battue/Paille	11	4,3	4,3	97,7
	Autre	6	2,3	2,3	100,0
	Total	258	100,0	100,0	

Source : Construit par Nous.

Concernant la nature de toiture, plusieurs types de toiture ont été identifiés lors des enquêtes auprès des ménages. En effet, les résultats repris ci-dessous montrent que 53% de ménages enquêtés vivent dans des maisons avec toiture en tôles galvanisées, 19% vivent dans des maisons ayant comme toiture, tôles de récupération. On note 12% de ménages qui ont des maisons ayant comme toiture dalle en béton.

		Fréquence	Taux	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Dalle en béton	31	12,0	12,0	12,0
	Ardoise	10	3,9	3,9	15,9
	Eternit	12	4,7	4,7	20,5
	Tuile	18	7,0	7,0	27,5
	Tôle galvanisée	137	53,1	53,1	80,6
	Tôle de récupération	50	19,4	19,4	100,0
	Total	258	100,0	100,0	

Source : Construit par Nous.

S'agissant du statut d'occupation, les informations sur le statut d'occupation renseigné que sur 258 ménages enquêtés, 73 (soit 28%) sont propriétaires, et 159 (62%) locataires. La proportion restante est répartie entre les catégories suivantes : Logé par l'employeur, logé gratuitement par un tiers, location-vente et logé dans une parcelle de proche parent et de familiale élargie.

		Fréquence	Taux	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Propriétaire	73	28,3	28,3	28,3
	Locataire	159	61,6	61,6	89,9
	Logé par l'employeur	3	1,2	1,2	91,1
	Logé gratuitement par un tiers	4	1,6	1,6	92,6
	Location-vente	1	,4	,4	93,0
	Logé dans une parcelle familiale	18	7,0	7,0	100,0
	Total	258	100,0	100,0	

Source : Construit par Nous-même.

Au sujet de nombre de pièces, les résultats d'analyse dévoilés dans le tableau ci-dessous montrent que 79% des ménages enquêtés vivent dans des maisons ayant au maximum 4 pièces. Il existe aussi des ménages possédant entre 5 à 6 pièces (17%). Seulement 4% des ménages possèdent plus de 7 pièces.

En rapport avec le nombre de chambre à coucher, on remarque, ci-dessous, que 37% des ménages enquêtés possèdent entre 0 et 1 chambre à coucher, 55% en possède entre 2 à 3 chambres, et 8% possèdent plus de 4 chambres à coucher (en mauvais état).

		Fréquence	Taux	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	0 à 1 Chambre	96	37,2	37,2	37,2
	2 à 3 Chambre	141	54,7	54,7	91,9
	4 Chambres et plus	21	8,1	8,1	100,0
	Total	258	100,0	100,0	

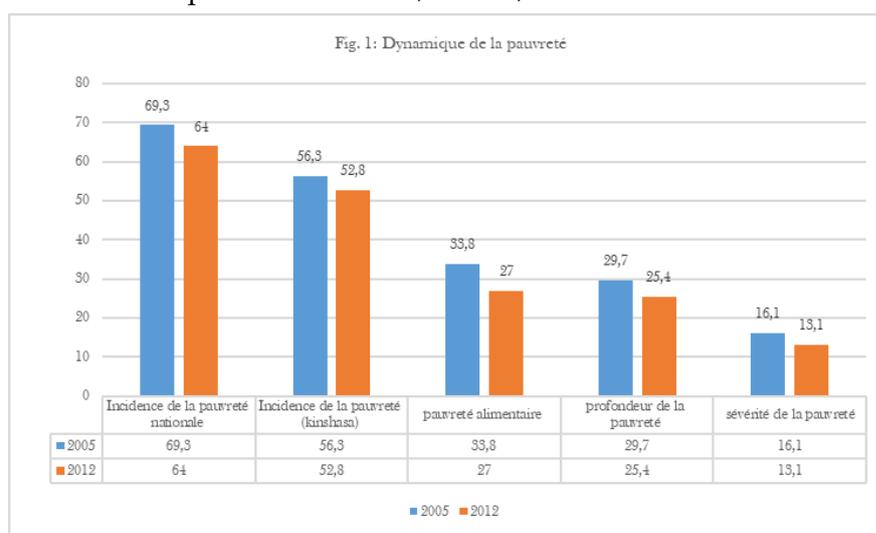
Source : Par Nous.

Le tableau croisé ci-dessous montre que parmi les 62 ménages possédant de latrine intérieure privée avec chasse eau, 38 s'approvisionnent en eau par le robinet intérieur, 13 par le robinet extérieur, 7 par le forage et 4 par le robinet d'un autre ménage. Parmi les 7 ménages qui utilisent le trou dans la parcelle comme lieu d'aisance, aucun ménage ne s'approvisionne en eau par le robinet intérieur, un seul ménage utilise le robinet extérieur, 3 ménages utilisent le forage et 3 ménages aussi utilisent le robinet d'un autre ménage

Effectif		Aisance							Total
		Intérieur privé avec chasse	Extérieur privé avec chasse	Commun à plusieurs ménages avec chasse d'eau	Latrines aménagées privées	Latrines aménagées publiques	Trou dans la parcelle	Pas de toilettes	
Approvisionnement en eau	Robinet intérieur	38	4	15	5	2	0	0	64
	Robinet extérieur	13	17	22	8	51	1	0	112
	Forage	7	4	8	2	2	3	1	27
	Robinet d'un autre ménage	4	3	11	7	26	3	1	55
Total		62	28	56	22	81	7	2	258

Source : Construit par Nous-même.

Parallèlement, l'incidence de la pauvreté nationale, l'incidence de l'extrême pauvreté ou de la pauvreté alimentaire, entendue comme la part de la population dont la consommation totale est en déca du seuil de pauvreté alimentaire (438 165,8 CDF en 2012), a diminué, passant de 33,8% à 27% durant la même période. A Kinshasa, cette incidence a baissé de 3,5%, quittant de 56,3% à 52,8% sur la même période. Une baisse similaire a été observée dans l'ampleur et la gravité de la pauvreté. Les indicateurs de ces dimensions de la pauvreté ont baissé respectivement de 1,3% et 0,7%.



Source : Par nous, à partir de 123 Survey data (2005 and 2012) révisées par Marivoet W et al. (2018).

Commentaires : La diminution de la pauvreté alimentaire, la profondeur de la pauvreté (écart de pauvreté) ainsi que sa sévérité respectivement de 6,8% ; 4,3% et 3% au cours de la même période indique qu'à fin 2012, la consommation moyenne des pauvres

s'est rapprochée de celle au seuil de pauvreté par rapport à 2005 ; autrement dit, la consommation des pauvres s'est améliorée. Cette diminution spectaculaire pose la question fondamentale des causes qui expliquent les retombées sociales des performances macroéconomiques réalisées. Dans la section suivante, nous analysons les facteurs de réduction de la pauvreté, tout en déterminant leurs pourcentages.

5.2. Analyse des facteurs de réduction de la pauvreté des ménages en RDC

Les facteurs à la base de la réduction sont multiples. Ils vont des causes immédiates ou facteurs d'opportunité comme le travail (l'emploi), aux facteurs structurels comme l'adéquation du modèle économique ou de fécondité. Ceci en passant par des causes sous-jacentes ou facteurs d'invulnérabilité, comme la diversification de l'économie ainsi que par des causes profondes ou de bonne gouvernance comme le financement de la connectivité et des services sociaux de base (éducation, santé, assainissement).

Pour mieux appréhender les facteurs de réduction de la pauvreté des ménages au Congo-Kinshasa, l'analyse s'est appuyée sur une extension de la méthode classique de décomposition d'Oaxaca-Blinder pour les modèles non linéaires proposée par Fairlie (2005), en vue de comprendre comment l'écart dans la distribution des caractéristiques observées des ménages d'un espace à l'autre et à travers le temps a concouru à la dynamique de la pauvreté.

Ainsi, en fonction la période sous examen et en utilisant des techniques de macro et de microdécomposition, les cinq déterminants de la réduction de la pauvreté sont (1) l'amélioration de l'accès aux terres arables, (2) la baisse du taux de fécondité et (3) le passage progressif de la main-d'œuvre de la RDC de l'agriculture vers des emplois à haute productivité (transport, commerce et services), ainsi que la hausse de l'emploi salarié, (4) une meilleure connectivité – comme l'indique l'amélioration de l'accès aux routes – et (5) de meilleurs résultats en matière d'éducation (Tableau 2 et graphique 2 ci-après).

Tableau XIV. Déterminants de la réduction de la pauvreté.

Facteurs de réduction de la pauvreté des ménages	Proportion
Amélioration du niveau d'instruction	30,8
Augmentation d'emplois salariés	10
Accès aux infrastructures routières	16,7
Accroissement du taux d'accès aux terres arables	8,01
Baisse de la taille du ménage	33,02

Source : Par Nous, à partir de données du Rapport sur l'évaluation de la RDC, Banque Mondiale 2016 (2019).

L'intérêt de cette section est de déterminer quels facteurs concourent à la réduction de la pauvreté à l'échelle des ménages, et dans quel prorata ?

- *L'amélioration de l'accès aux terres arables.*

L'accès amélioré aux terres arables apparaît comme l'un des facteurs de réduction de la pauvreté en RDC. L'augmentation de la propriété de terres arables (ou de champs) par des membres des ménages représente 0,004 point de pourcentage (soit 8 %) de la réduction du taux de pauvreté sur la période 2005-2012. Si l'accès à la terre est important, la terre seule ne suffit pas à améliorer le bien-être des ménages urbains et ruraux. La taille des terres cultivées et l'utilisation d'engrais et de semences améliorées sont essentielles pour améliorer la productivité

- *Évolution de la structure démographique des familles*

Pas plus longtemps que durant les deux dernières décennies, la RDC a enregistré une diminution du taux de fécondité et de la taille du ménage dans les centres urbains surtout. Sa contribution globale à la baisse de l'incidence de la pauvreté est estimée à 0,017 point (soit 33 %) de la différence observée entre les taux de pauvreté de 2005 et de 2012.

- *Amélioration des résultats en matière d'éducation.*

L'amélioration du niveau d'instruction des membres des ménages a eu un effet positif sur la réduction de la pauvreté. Sa contribution globale à la baisse de l'incidence de la pauvreté est estimée à 30,8 %.

- *Accroissement d'emplois salariés.*

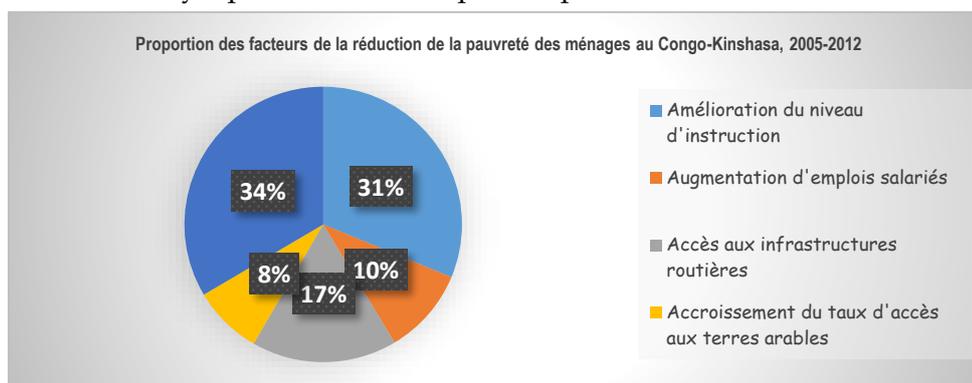
Cet accroissement a profité à tous les groupes de revenus. L'emploi salarié a accru de 2,3 points de pourcentage pour les 40% les plus pauvres (augmentation de 5% pour atteindre 17% en 2012) et 3 fois plus pour les 60% les plus riches sur la période sous analyse.

La proportion des femmes salariées a augmenté aussi de 3,4 points de pourcentage, se situant à 8% en 2012.

Le travail informel a aussi baissé pour toutes les catégories, mais encore plus pour les ménages riches. Sauf à Kinshasa, l'emploi formel a diminué au profit de l'informel notamment à cause de la migration des travailleurs informels vers les grandes villes.

- *L'accroissement du taux de la connectivité.*

Sur la période sous analyse, l'accès aux infrastructures routières (revêtues ou asphaltées) s'est nettement amélioré, contribuant à 16,7 % de la réduction de la pauvreté observée sur cette période. L'amélioration de l'accès aux routes a concouru à hauteur de 13,5 % à la réduction totale de la pauvreté observée. Autrement dit, la proportion des ménages situés à moins de 5 kilomètres de la route la plus proche a augmenté de 23,6%. De même, pour cette période, le taux des ménages situés à plus de 5 kilomètres ou vivant dans les lieux où il n'y a pas de route a de plus en plus diminué.



Source : Construit par Nous, sur base de la Note d'information de FEC (2019)

5.3. Analyse des tendances au niveau des inégalités.

Les données disponibles sur la performance récente de l'économie congolaise tendent à montrer que les inégalités dans la consommation, telles que mesurées par l'indice de Gini, ont été modérées et en légère baisse en 2012.

Tableau XIV. Indices des inégalités par région en 2005-2012

	Gini		Theil, Gé (0) ¹⁸	
	2005	2012	2005	2012
National (RDC)	38,0	35,0	24,2	20,8
Kinshasa	35,1	32,4	20,3	17,5

Source : Construit par Nous, à partir de 123 Survey data (2005 and 2012)

Commentaires : L'indice de Gini a diminué de 3 points, passant d'un coefficient de 38 en 2005 à 35 entre 2005 et 2012. Bien que les inégalités soient en diminution par rapport en 2005, elles sont restées relativement élevées et globalement stables. Pareil pour

¹⁸ L'indice de Theil mesure l'inégalité à partir d'une mesure d'entropie généralisée. Il peut être décomposé, contrairement à l'indice de Gini, et peut être utilisé pour mesurer l'inégalité intra-groupe et inter-groupes.

Kinshasa, où l'indice de Gini a baissé de 2,7 points, quittant de 35,1 en 2005 à 32,4, toutefois les inégalités sont restées globalement stables. Même si l'indice de Theil de l'inégalité nationale s'est légèrement amélioré, passant de 24,2 en 2005 à 20,8 en 2012. Idem, pour Kinshasa, quittant de 20,3 en 2005 à 17,5.

5.4. Analyse des tendances de la pauvreté non monétaire

Outre le niveau de consommation ou de revenu d'un ménage, étant un indicateur monétaire pour définir la consommation ménagère et un seuil de pauvreté en deçà duquel les ménages sont considérés comme pauvres ou non pauvres, la pauvreté est un phénomène multidimensionnel qui englobe les multiples facettes des privations affectant le bien-être. C'est le cas de l'accès aux soins et services de santé de qualité, à la connectivité, aux services sociaux de base, à la nutrition, l'eau potable, l'information, pour ne citer que ceux-là, venant compléter l'aspect monétaire de la pauvreté.

Tableau XV. Taux d'enfants de 12 à 13 ans ayant reçu l'éventail complet de vaccins	DHS	
	EDS-2007	EDS-2013
Le plus pauvre Q1	20	36
Q2	25	36
Q3	30	44
Q4	33	50
Le plus riche	50	65
Tous	31	45

Construit par Nous, à partir des EDS, 2007 et 2013

Commentaires : La proportion d'enfants ayant reçu un ensemble complet de vaccins (pour un ensemble complet de vaccins : BCG, DTCoq, polio et rougeole) a régulièrement augmenté, quittant de 36 % pour le quintile le plus pauvre à 65 % pour le quintile le plus riche.

Par ailleurs, bien que modéré, l'accès global des ménages à l'électricité et à l'eau courante a augmenté, respectivement, de près de 5 et 4 points de pourcentage pour atteindre 15,2 % et 20,6 %, en 2012 (Tableau 16 ci-dessous). Ces progrès ont davantage bénéficié aux ménages les plus riches qu'aux 40 % de ménages les plus pauvres. Par exemple, les gains constatés au niveau national dans l'accès à l'eau courante ont été concentrés sur les ménages les plus riches, tandis que les 40 % les plus pauvres ont été laissés pour compte.

Tableau XVI. Accès aux infrastructures de base, 2005 et 2012 (%)	Accès aux Infrastructures de base	
	2005	2012
Assainissement amélioré	7,6	9,8
Eau courante	17,6	20,6
Electricité	10,7	15,2

Source : Par Nous, à partir du Rapport de la Banque Mondiale (2019 : p.39).

5.5. Analyse des tendances de l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM).

Puisque la pauvreté en termes de consommation n'équivaut pas nécessairement à la pauvreté non monétaire et inversement. En prenant en considération les aspects monétaire et non monétaire de la pauvreté et en utilisant des approches combinées, la population d'une société donnée peut être divisée en quatre groupes (1) les gens ne souffrant pas de pauvreté monétaire ou non monétaire (les « populations aisées ») ; (2) les gens en état de pauvreté multidimensionnelle, mais non monétaire (les dépenses de consommation totales réelles de leur ménage par adulte sont supérieures au seuil de pauvreté) ; (3) les gens qui souffrent de pauvreté monétaire, mais pas de pauvreté

multidimensionnelle (les « pauvres temporaires ou transitoires »); et (4) les gens qui souffrent simultanément de pauvreté monétaire et non monétaire (« structurellement pauvres »).

Tableau XVII. De la pauvreté multidimensionnelle et monétaire en 2005 et 2012 (en %)	2005	2012
IPM mais sans Pauvreté monétaire	14,8	13,5
Pauvreté structurelle	65,4	57,5
Pauvreté transitoire	4	6,5
Mieux Nantis	15,8	22,5

Source : Construit par nous, Par Nous, à partir de 123 Survey data (2005 and 2012)

Commentaires : En RDC, le niveau de pauvreté chronique reste élevé sur la période 2005-2012. Et, l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle à Kinshasa a baissé de 9,5%, passant de 52,3 % à 42,8 % sur la même période. La population congolaise est essentiellement composée de « structurellement pauvres », représentant 65,4 % de la population en 2005 et 57,5 % en 2012. Néanmoins, le taux a baissé sur la période sous analyse lorsque les enquêtes ont été réalisées¹⁹. L'autre bonne nouvelle est que le taux de Congolais n'étant pas pauvres sur le plan monétaire ou non monétaire (les « populations aisées») était de 6,7% en 2012, quittant de 15,8 % à 22,5 % sur la même période.

VI. Analyse sur le profil de la pauvreté des ménages à Kinshasa

Après avoir analysé les effets des variables microéconomiques telles que les caractéristiques des ménages et des membres des ménages sur la pauvreté et sa dynamique dans le pays, nous tentons ici de donner un aperçu du profil de la pauvreté des ménages urbains à une période plus récente.

Dans un premier temps, nous offrons une analyse univariée de la pauvreté en répondant à des questions simples du genre : qui sont les pauvres ? Où vivent-ils ? que font-ils ? Qui est susceptible d'être pauvre ?

6.1. Qui sont pauvres à Kinshasa ?

Nous prenons ici la taille moyenne des ménages comme facteur déterminant des conditions et cadres de vie des ménages. C'est-à-dire, plus la taille du ménage est faible, moins celui-ci est redevable à la pauvreté monétaire et inversement. A Kinshasa, la taille moyenne des ménages est de 7,2 et la taille moyenne des ménages pauvres est de 8,4 alors que celle des non pauvres s'élève à 5,2. Alors, les pauvres vivent dans des familles nombreuses avec des taux de dépendance élevés.

Surprenamment, bien de chefs de ménages pauvres sont instruits, par manque d'emplois²⁰ surtout. Dans les 258 ménages enquêtés, près de 47% de leurs chefs [de ménage] ou la personne de référence du ménage ont suivi des études postsecondaires. Les hommes chefs de ménages pauvres sont plus instruits que les femmes chefs de ménages pauvres.

6.2. Où peut-on les localiser ?

A en croire le résultat de notre enquête de terrain, qui se voudrait être une analyse complémentaire aux deux séries de données sur le budget des ménages (2005 et 2012), pour présenter une proposition d'analyse intégrée des changements les plus actuels en matière de bien-être et de pauvreté en RDC, presque tous les ménages les plus pauvres vivent dans des quartiers défavorisés de Kinshasa, aussi bien dans les communes aisées, moyennes que précaires de la ville. Pour dire alors qu'il n'existe plus aujourd'hui de

²⁰ Le chômage est nettement plus élevé à Kinshasa qu'au niveau national. Il est de 18,8% à Kinshasa contre 4,5% en RDC (au sens du BIT) et de 28,5% à Kinshasa contre 8% au niveau national (au sens élargi). Ce phénomène touche plus particulièrement les jeunes de 15 à 24 ans (59,1%).

communes riches ou pauvres à Kinshasa, mais plutôt des quartiers riches et/ou des quartiers pauvres se démarquant des autres en seulement une quarantaine d'années²¹.

6.3. Que font-ils ?

Le secteur informel reste le principal secteur d'emploi, particulièrement pour les 40% les plus pauvres. Comme on pouvait s'y attendre presque tous les pauvres urbains actifs sont des travailleurs de la catégorie socioéconomique « artisans et commerçants ». Par ordre d'importance, on peut relever les activités de la plus grande partie population pauvre de Kinshasa : dans le « petit » commerce (43%)²², suivie de la transformation artisanale (27,2%)²³, des produits alimentaires et domestiques), et un peu plus d'un quart dans les services et couture (27%)²⁴. La dépendance à l'égard de l'agriculture est encore plus faible (2,8%) chez les ménages périurbains pauvres ; et presque 75% d'entre eux recourent à l'aide de leur famille dans le cadre d'engrais et de semences améliorées.

6.4. Qui est susceptible d'être pauvre ?

Dans le territoire de Kinshasa, les pauvres sont majoritairement des travailleurs indépendants dans le secteur informel, au nombre desquels on peut ajouter les gagnepetits de l'administration publique. C'est-à-dire, les micro-entrepreneurs de l'informel et les travailleurs de la catégorie socioéconomique « artisans et petit commerçants », ainsi que les fonctionnaires et agents de l'administration publique « les gagnepetits », pour de différentes raisons, en particulier à cause de la faiblesse et la volatilité des revenus. Les travailleurs indépendants et les salariés de la fonction publique sont en proie au problème de l'inflation importée et de la dollarisation de l'économie nationale.

A preuve, les gens qui exercent une activité à Kinshasa étaient plus des travailleurs indépendants (60%) et des aides familiaux (30,6%) sur la période sous analyse.

Selon les données disponibles de l'INS de la RDC (2019), les actifs exerçant un emploi à Kinshasa et ayant un salaire ne représentent que 11,2%. Le secteur privé formel représente 15 % des emplois dans la ville, ce niveau reste encore très faible alors que le secteur informel non agricole occupe 61 %.

Le secteur industriel, représente environ 14,6% des activités à Kinshasa, ce qui est relativement faible pour une grande métropole de près de 16 millions d'habitants en 2021. Le secteur tertiaire (service et commerce) représente plus de 80% de secteurs d'activité dans la ville de Kinshasa.

Pour tout dire, à Kinshasa, 44,4% des salariés touchent moins que le SMIG (Salaire minimum interprofessionnel garanti) ; 23,3% moins que la moitié du SMIG et 18,8% plus en ont plus que le triple.

De même, le revenu mensuel moyen de l'emploi principal à Kinshasa est de 141 000 CDF réparti comme suit : 173 000 CDF dans le public, 167 000 CDF dans le privé formel, 113 000 CDF dans l'informel non agricole et 60 000 CDF dans l'informel agricole.

Dans un premier temps, nous venons d'apporter un éclairage sur les caractéristiques des pauvres en donnant un certain nombre d'informations sur les corrélations entre

²¹ A dire vrai, les écarts entre les plus riches et les plus pauvres qui se sont rapidement creusés et amplifiés dans la société congolaise et particulièrement dans la ville de Kinshasa depuis ces dernières décennies, constituent un frein aggravant dans le processus de croissance et de développement du pays. Autrement dit, les inégalités dans toutes leurs dimensions politiques, économiques et sociales, les longues années de mauvaise gestion économique, de conflits armés récurrents, de troubles politiques, de violences intercommunautaires d'une rare cruauté ainsi que l'effacement du rôle même de l'État dans les secteurs sociaux prioritaires constituent des facteurs qui ont sapé le processus de transition sociale et écologique de Kinshasa dans sa zone métropolitaine, qui envisageait d'amorcer sa transition sociale. Pour en savoir plus, lire De Herdt T, Marivoet W et Marysse S (2006).

²² Boutique, pharmacie, dépôt de boissons, etc.

²³ Transformation artisanale des produits des produits alimentaires et domestiques.

²⁴ Café-Restaurants, coiffure, éducation, couture, etc.

quelques caractéristiques socio-économiques individuelles (genre du chef de ménage, localisation du ménage) et la prévalence de la pauvreté. Mais hélas, ces corrélations ne prennent pas en considération l'influence exercée par d'autres variables. Par conséquent, les corrélations seules ne fournissent pas assez d'informations qui permettent d'expliquer les déterminants de la pauvreté.

Puisqu'il en est ainsi, dans ce deuxième temps, nous analysons les corrélats de la pauvreté en utilisant des régressions multivariées du logarithme de la consommation par équivalent adulte du côté gauche de l'équation de régression (variable dépendante)²⁵. Parmi les corrélats possibles de la pauvreté inclus dans le côté droit de l'équation (variables explicatives) figurent la localisation géographique, les zones de subsistance, le genre du chef de ménage, la structure démographique du ménage (âge du chef de ménage, taille du ménage et sa composition), l'activité professionnelle et le niveau d'instruction du chef de ménage, l'accès aux infrastructures de base, l'accès à la terre, l'existence et le type d'activités dans la localité où vit le ménage.

Le Tableau 17 (en annexe 1) indique les résultats de la régression des corrélats de la pauvreté pour la RDC en utilisant les Enquêtes 1-2-3 de 2012 auprès des ménages. Des estimations distinctes des moindres carrés ordinaires (MCO) sont effectuées pour le national, et particulièrement pour la ville de Kinshasa. Un coefficient avec une valeur positive de la variable dépendante représente un niveau de consommation plus élevé (ou une probabilité moins grande d'être pauvre) par rapport au groupe de référence. Le résumé des principaux résultats est présenté ci-dessous.

Les estimations multivariées confirment une forte incidence régionale sur la consommation des ménages. De grands écarts existent entre les communes aisées et les communes pauvres de Kinshasa. Une fois que les autres caractéristiques des ménages sont prises en compte, les résultats des régressions indiquent, comme prévu, que les ménages des communes centrales aisées sont plus susceptibles d'avoir un niveau de consommation nettement inférieur à celui des communes périphériques agricoles. D'autre part, les ménages pauvres des communes rurales de Maluku et de Nsele sont plus susceptibles d'avoir un niveau de consommation plus élevé que les ménages pauvres des communes moyennes de Lemba et Matete ou Kalamu. A Kinshasa, la localisation géographique affecte le bien-être des ménages de trois façons. Primo, les personnes qui vivent dans le centre-ville sont pénalisées en matière de consommation. Deuxio, les ménages urbains vivant dans des communes agricoles ont un niveau de consommation plus élevé. Enfin, les ménages des zones rurales sont mieux lotis dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu, puis dans la province du Bas-Congo, où la consommation est la plus élevée.

La consommation baisse régulièrement selon la taille des ménages. En moyenne, chaque membre supplémentaire d'un ménage est associé à une baisse de la consommation de 22,5 %. Par rapport à un ménage de 3 personnes, un ménage de 4-5 personnes consomme 35 % de moins et un ménage de 8 personnes ou plus consomme environ 57 % de moins.

Concernant la corrélation entre la consommation et le niveau d'instruction du chef de ménage, les résultats de la régression confirment ceux de l'analyse univariée.

L'activité professionnelle du chef de ménage influe fortement sur la consommation. L'agriculture est négativement corrélée à la consommation.

Les estimations de la régression indiquent que les investissements dans les infrastructures routières pour réduire la distance jusqu'à la route la plus proche

²⁵ Les régressions estiment les corrélations partielles (et non la causalité) entre la consommation par équivalent adulte et les variables explicatives ou corrélats de la pauvreté, tout en maintenant constantes toutes les autres caractéristiques.

permettent d'accroître la consommation des ménages et de réduire la pauvreté urbaine en RDC.

CONCLUSION

Au terme de cette étude, qui rend compte de l'analyse méthodologique et des résultats empiriques de notre Projet de recherche doctorale intitulé « *Analyse Dynamique de la Pauvreté et Profil de l'Inégalité des Ménages en RDC : Une Investigation appliquée au cas de la Ville de Kinshasa* », force était, en nous appuyant à la fois sur une approche univariée et une approche multivariée, de présenter une proposition d'analyse intégrée des changements les plus actuels en termes de pauvreté et de bien-être pour le Congo-Kinshasa en 2022, en utilisant les nouvelles estimations sur les tendances du bien-être et de la pauvreté (2005-2012) selon une approche de désagrégation spatiale proposée par Marivoet W, De Herdt T et Ulimwengu J en 2018 et en analysant les corrélations entre les caractéristiques des ménages et membres individuels des ménages et la pauvreté et sa dynamique pour le Congo-Kinshasa. Cette étude analyse aussi les facteurs de la réduction de la pauvreté sur la même période en utilisant à la fois des techniques de macro et microdécomposition.

Comme l'on pouvait s'y attendre, l'analyse univariée a abouti à un certain nombre de constatations, dont les plus proéminentes sont : (1) les pauvres vivent dans des ménages de grande taille, avec des taux de dépendance élevés ; (2) un peu plus de trois quarts des chefs de ménages pauvres sont instruits ; (3) les plus pauvres des ménages de Kinshasa se trouvent dans les quartiers défavorisés aussi bien des communes centrales aisées (Gombe et Limete) que des communes périphériques pauvres (Kimbanseke, Kisenso) ou moyennes (Lemba, Matete) ; (4) presque tous les pauvres actifs sont des travailleurs de la catégorie socioéconomique « artisans et petit commerçants », et un peu plus d'un quart dans la fonction publique, à cause de la faiblesse et de la volatilité des revenus ; (5) bien des pauvres des communes rurales travaillent dans le secteur agricole ; (6) la plupart des pauvres des communes centrales aisées travaillent principalement dans le micro-entrepreneuriat informel et le secteur informel ; et la pauvreté touche indistinctement toute la ville, les zones de l'est et du sud-ouest étant celles où l'incidence de la pauvreté est la plus forte.

Ensuite, les estimations multivariées confirment une forte incidence spatiale sur la consommation ménagère et dévoilent que la localisation influence le bien-être ménager dans le pays. L'analyse montre aussi que la connectivité est fortement liée à la consommation et à la pauvreté. Les investissements dans les infrastructures routières pour réduire la distance jusqu'à la route et aux marchés les plus proches permettront d'accroître la consommation ménagère et de réduire la pauvreté en RDC. En outre, le rendement de l'éducation augmente nettement avec le niveau d'instruction, suggérant que si l'enseignement primaire et secondaire est indispensable, il n'est pas suffisant.

Enfin, les facteurs de la réduction de la pauvreté sont, entre autres, (1) l'augmentation du taux d'accès aux terres arables, (2) la baisse du taux de fécondité et de la taille du ménage, (3) la hausse de l'emploi salarié, (4) le passage progressif de la main-d'œuvre de l'agriculture (secteur à faible productivité) vers des emplois à haute productivité (transport, commerce et services), (5) l'augmentation du taux de la connectivité – comme l'indique l'amélioration de l'accès aux infrastructures routières et (6) les meilleurs résultats en matière d'éducation. Ce sont là les facteurs déterminants qui ont contribué réduire la pauvreté des ménages à une période plus récente, ce qui explique que le taux national de pauvreté a diminué de 5,3 points de pourcentage, passant de 69,3 % en 2005 à 64 % en 2012, selon une approche de désagrégation spatiale proposée par Marivoet Wim, De Herdt Tom et Ulimwengu Joseph en avril 2018.

En somme, l'ensemble de ces résultats suggère que c'est plus sur des facteurs directement corrélés aux dépenses ou au revenu des ménages et à ceux relatifs au niveau d'instruction (soit de la personne de référence, soit du ménage dans sa globalité) que l'on

devrait souligner. En substance, les facteurs liés à l'emploi et à la profession semblent peu expliciter les fonctions d'accessibilité, notamment concernant la santé et l'éducation.

Au vu de l'importance du niveau de vie (revenu) dans la justification ou la monstration des fonctions d'accessibilité, toute stratégie d'élimination de la pauvreté dans le contexte actuel du pays, particulièrement dans la ville province de Kinshasa devrait attirer l'attention sur une politique d'emploi. Il s'agira, par exemple, d'appuyer la création d'emplois dans tous les domaines dans le but de créer des opportunités de production de revenus, en faveur des populations urbaines. A cet égard, l'Etat devra redynamiser les micro-entreprises de l'informel et toute autre petite activité rémunératrices des femmes et des filles-mères en leur accordant de façon systématique des micro-crédits. Pour les jeunes diplômés désœuvrés ou en chômage sans emploi, ils bénéficieront aussi de crédits et de formations entrepreneuriales, en management des affaires et en ingénierie financière, afin de la création de petites et moyennes entreprises et des projets incubateurs, en vue de créer une classe moyenne congolaise.

Dans le même ordre d'idées, des mesures de politique devront être mises en priorité au bénéfice des travailleurs du groupe socioéconomique « artisans et commerçants », qui semblent être les plus vulnérables, en raison notamment de la faiblesse et de la volatilité de leurs revenus, dans les principales agglomérations comme Kinshasa.

En épilogue, en adoptant l'indicateur de consommation produit par l'approche proposée par Marivoet W et Consorts (Op. Cit), on a abouti à une perspective complètement différente de la pauvreté, tant en termes de niveaux qu'en termes de tendances. Au vu des différences entre cette analyse méthodologique et les mesures officielles de l'INS de la RDC, des travaux supplémentaires sont nécessaires pour vérifier la méthodologie proposée, la robustesse des résultats ainsi que le profil de pauvreté qui en résulte.

REFERENCES

- Backiny -Yetna, P. et Wodon, Quentin, Profile and Perceptions of Poverty in the Republic of Congo in 2005. Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/27752/> MPRAPaperN°.27752. Posted 29Dec 201013 :13 UTC
- BAD (2016), Rapport sur le Développement en Afrique 2015. Croissance, pauvreté et inégalités : lever les obstacles au développement durable, Abidjan, CI.
- Banque Mondiale (2016). Evaluation de la pauvreté en RDC., Banque Mondiale (Rapport n°ACS19045)
- Beegle, K., De Weerd, J., Friedman, J., & Gibson, J. (2012). Methods of household consumption measurement through surveys: Experimental results from Tanzania. *Journal of Development Economics*, 98(1), 3-18.
- Benicourt, E. (2001), La pauvreté selon le PNUD et la Banque Mondiale, Etudes rurales. In line : <https://journals.openedition.org/etudesrurales/68>, janvier.
- Bernard Kouassi (dir). Pauvreté des ménages et accès aux soins de santé en Afrique de l'Ouest, Paris, Editions Karthala, 2008, 178 pages.
- Bouchet C, Duvoux N. et Lelièvre M (2022). Apports des approches dynamiques de la pauvreté. Bilan du séminaire « Trajectoire et parcours des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale » (Drees/Onpes). In *Revue des Politiques sociales et Familiales* 2022/3 (N°144), PP. 91-100.
- De Herdt T, Marivoet W et Marysse S (2006). L'expérience inégale de la transition à Kinshasa : <https://www.researchgate.net/publication/2676>,
- De Herdt Tom (2004). Comment mesurer la pauvreté ? Une déconstruction méthodologique de l'évolution de la pauvreté monétaire à Kisenso (Kinshasa, RDC), 1997-2002, Anvers, IDPM-UA discussion paper n° 2004-6, PP. 11-13.

- Deaton, A., & Kozel, V. (2005). Data and Dogma: The Great Indian Poverty Debate. *The World Bank Research Observer*, 20(2), 177-199. doi:10.1093/wbro/lki009.
- Fambon S (2005), Croissance économique, Pauvreté et Inégalité des revenus au Cameroun, In *Revue d'Economie du Développement* 2005/1 Vol.13, PP. 91-122. Ed. Boeck Supérieur
- Hodonou A, et al (2007), Dynamique de la pauvreté au Bénin : Approche par l'analyse des processus stochastiques de type Markovien, PMMA, 6th PEP Research Network General Meeting, Lima, Pérou, June 14-16, 2007.
- Houyoux J. (1973). Budgets Ménagers, Nutrition et Mode de vie à Kinshasa, Kinshasa, Presses Universitaires du Zaïre.
- Houyoux J, Niwembo .K et Onya .O. (1986). Budgets des Ménages : Kinshasa 1986, Kinshasa/Bruxelles, BEAU/ICHEC, 1986.
- INS/RDC (2015), Profil de la ville de Kinshasa, Direction Provinciale de Kinshasa.
- Jacquemot Pierre (2010), La Résistance à la bonne gouvernance dans un Etat africain. Réflexion autour du cas congolais (RDC)., In *Revue Tiers Monde* 2010(N°204), PP. 129-146.
- Kabore Tambi S. dynamique de la pauvreté : Revue des approches de décomposition et application avec des données du Burkina-Faso. <https://www.pep-net.org/sites/pep-net.org/files/typo.3doc/pdfi-dynamique-pauvrete-kab>
- Kankwenda M.J, Mukoka N.F. et Mbalanda L.W. (2015a). Approche théorique et empirique à l'étude de la pauvreté urbaine en RDC : Note de revue de la littérature, In *Revue de la Chaire de la Dynamique Sociale /CDS/Kinshasa-RDC*, Numéro Spécial, Septembre, pp. 71-77.
- Kankwenda M.J, Mukoka N.F. et Mbalanda L.W. (2015b). Kinshasa-Mbuji-Mayi, Problématique des inégalités de la pauvreté et de la vulnérabilité des citadins, In *Revue de la Chaire de la Dynamique Sociale /CDS/Kinshasa-RDC*, Numéro Spécial, Septembre, pp. 83-86.
- Kapagama, P., et Waterhouse R (2009). Portrait Of Kinshasa: A city on (the) Edge. *Crisis States Working Papers Series N°2*.
- Kibala Kuma Jonas. Pauvreté et chômage en RDC : état de lieux, analyse et perspectives, 2020, hal-02909695.
- Kodila T.O et Izu A (2017). Croissance pro-pauvre en RDC. N° 17/003, Working Papers Of the African Governance and Development Institute
- Kodila Tedika O. (2010). Pauvreté en RDC : Un rapide état de lieux, In *Revue Congolaise d'Economie*, Document de travail WP/10, Mai,
- La pauvreté d'existence comme indicateurs des inégalités de revenus en RDC : <http://uaps2019.popconf.org/uploads/190269>
- Lobho J.P. (2015). Instabilité politique et pauvreté en RDC, In *Revue de la Chaire de la Dynamique Sociale /CDS/Kinshasa-RDC*, Numéro Spécial, Septembre, pp. 78-82.
- Lollivier S. et Verger D (2005). Trois apports des données longitudinales à l'analyse de la pauvreté. In *Economie et Statistiques*, N°383-384-385, 2005.
- Mabu Masiala B, Kinkela Savy C et Lebailly P (2018), Fragilisation des revenus maraichers par la progression des zones urbaines en périphérie de Kinshasa (RDC). In *Mondes en Développement* 2018/1 (N°181), PP. 115-130.
- Mangalu Mobhe A. José (2019), Guide d'analyse des données en sciences sociales et humaines. De la conception de l'étude à la préparation des analyses, Ed. L'Harmattan, Paris.
- Marivoet Wim et Kaje Hugues (2011). Approfondir le profilage géographique de la pauvreté en RDC. L'introduction d'indices composites sur base des avoirs,

- https://medialibrary.uantwerpen.be/oldcontent/container2143/files/publications/DP/2011/0_Discussion_Paper/2011.01_ISSN_2033-7329.
- Marivoet Wim et Marysse Stefaan (2006), Peut-on localiser la pauvreté à Kinshasa ? Le poids du présent et du passé, présentation pour la Table Ronde « Croissance Economique et Développement Humain en Afrique Subsaharienne » à Kinshasa (FCK-Limete, Janvier 2006). In Africa Development, Janvier.
 - Marivoet Wim, De Herdt Tom et Ulimwengu Joseph (2018). Eviter les écueils statistiques de la RDC - Nouvelles estimations sur les tendances du bien-être et de la pauvreté (2005-2012) selon une approche de désagrégation spatiale. Working Paper/2018.04
 - Marivoet, W., & De Herdt, T. (2015). Poverty lines as context deflators: A method to account for regional diversity with application to the democratic Republic of Congo. *Review of Income and Wealth*, 61(2), 329–352. doi:10.1111/roiw.1209.
 - Marivoet, W., & De Herdt, T. (2017). Tracing Down Real Socio-Economic Trends From Household Data With Erratic Sampling Frames: The Case of the Democratic Republic of the Congo. *Journal of Asian and African Studies*, 1–21. doi:10.1177/0021909617698842.
 - Marivoet, W., Ulimwengu, J., & El Vilaly, M. A. S. (2018). Understanding The Democratic Republic Of The Congo's Agricultural Paradox: Based on the eAtlas Data Platform. Addis Ababa: ReSAKSS.
 - Marysse, S., Cassimon, D., De Herdt, T., Tshiunza Mbiye, O., & Verbeke, K. (2012). L'allègement de la dette en République démocratique du Congo: Evaluation d'une pierre angulaire de la reconstruction de la RDC. In S. Marysse (Ed.), *Conjonctures congolaises: Chroniques et analyses de la RD Congo en 2011* (pp. 97–124), L'Harmattan, Paris.
 - Masamba F.D., Matata M.P. et Likwandjandja M.J-D (2020). Contribution à la compréhension du contraste entre la croissance économique et la pauvreté de masse en RDC. In *International Journal of Innovation and Scientific Research*. ISSN 2351-8014. Vol.47 N°2. Mar.2020, PP. 68-79.
 - Moumami Ahmed (2010). Analyse de la pauvreté en RDC, Working Papers. Série N°112, African Development Bank, Tunis, Tunisia.
 - Nappa J., Schoumaker B Phongi A et Flahaux M-C. (2019). Difficultés économiques et transformation des unions à Kinshasa. In *Population* 2019/3 (Vol.74), PP 273-298.
 - Ngonga, N. et Tombola, C. (2015), Vulnérabilité économique et résilience : comment la RDC résiste !, In *Revue Congolaise de politique économique*, Vol. 1, N°1, mars, pp. 47-70.
 - Ngoy Kasongo E. (2019). La clé de l'émergence de la RDC : Analyse critique et nouvelles orientations de politique économiques, Ed. L'Harmattan, Paris.
 - Ngunza Maniata K., (2014), Théorie des ensembles flous et décomposition multidimensionnelle de la pauvreté en RDC. In ligne : <https://mpr.a.ub.uni-muenchen.de/68481/>. MPRA Paper N°68482, posted 21 Déc. 2015 14 :25 UT.
 - Nkwembe Unsital Guy-Bernard (2006). La Problématique de la pauvreté des ménages agricoles ruraux et urbains dans la périphérie de la ville de Kinshasa. Essai d'analyse du phénomène et de ses implications sur la sécurité alimentaire (thèse). Université Catholique de Louvain
 - Nlomba Bungudi J (2022), Pauvreté multidimensionnelle et inégalités en RDC, hal-03726821.
 - PNUD (2015), Inégalités politiques, socio-économiques et édification de la Nation/Etat en RDC, PNUD-RDC.

- Pongo Osomba W'Omatete L. (2019a), Pratiques et Expériences de la Chine de la réduction de la pauvreté : Quelles leçons pour une croissance économique en faveur des couches défavorisées au Congo-Kinshasa, Editions Universitaires Européennes, Berlin, Germany.
- Pongo Osomba W'Omatete L. (2019b), La Dette des Pays Africains à l'épreuve des Fonds Vautours. La RDC : Un cas d'école. Constats et Piste de solutions, Editions Universitaires Européennes, Berlin, Germany.
- Pongo Osomba W'Omatete L., (2001), Initiatives d'allégement de la Dette publique des Pays Pauvres. Cas de la RDC. De 1996 à nos jours. Mémoire de Licence, Economie, Université de Kinshasa, Kinshasa.
- Pongo Osomba W'Omatete L., (2011), Analyse des effets de la politique américaine d'immigration choisie sur les micro-entreprises du secteur informel en RDC. Cas de Visa loterie DV sur les cybercafés à Kinshasa, MES, N°68, Octobre-Novembre, Kinshasa, RDC, pp. 99-168.
- Pongo Osomba W'Omatete L., (à paraître), « Analyse dynamique de la pauvreté et profil de l'inégalité des ménages en RDC : Une investigation appliquée au cas de la ville de Kinshasa » (Projet de recherche doctorale), Economie, Université de Kinshasa.
- Pongo Osomba W'Omatete L.,(2013), Pauvreté, Alimentation et Budget des ménages en Afrique Urbaine. Examen de la littérature et méthodologique critique, Mémoire de DEA/Master2/NPTCI-Université de Kinshasa.
- Razafindrakoto M et Roubaud F (2001), Pauvreté et récession dans les métropoles africaines et malgaches : Eléments de diagnostic, In DIAL (Développement & Insertion Internationale), DT/2001/10.
- RDC. (2006). Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR). Kinshasa.
- RDC. (2014). Enquête 1-2-3, Résultats de l'Enquête sur l'Emploi, le Secteur Informel et sur la Consommation des Ménages/2012, Rapport Global Final. Kinshasa.
- SICAL (1975). Enquêtes démographiques et budgétaires des villes de l'Ouest du Zaïre, Kinshasa, République du Zaïre, 1975.
- Sirven N (2007). De la pauvreté à la vulnérabilité : Evolutions conceptuelles, In Mondes en Développement 2007/4 (Vol.140), PP. 9-24.
- Sumata Claude (2020), Emploi des jeunes et dynamique de l'entrepreneuriat en RDC : Une évaluation des mécanismes d'auto-emploi, Documents de recherche de l'Observatoire de la Francophonie Economique. DROFE N°7, Avril.
- Tollens Eric (2003). Sécurité alimentaire à Kinshasa: un face à face quotidien à l'adversité, K.U.L. Leuven, Belgium.
- Trefon Théodore (2000). Population et pauvreté à Kinshasa. In, Afrique Contemporaine N°194, 2^{ème} Trimestre 2000 (82).
- Trefon, T., (2004). Ordre et désordre à Kinshasa. Réponses populaires à la faillite de l'Etat, Cahiers Africains, N°61-62, Editions l'Harmattan, Paris.
- Tsasa J.P (2020, « 60 ans après l'indépendance ; Quel bilan économique pour la RDC ?, In (Zoom. Éco. Published 30 juin 2020), <https://zoom-eco.net/a-la-une/rdc-jean-paul-tsasa-dresse-le-bilan-economique-des-60>
- UNICEF (2021). Pauvreté et privations de l'enfant en République Démocratique du Congo (RDC), Unicef/RDC.
- Yambare A et Dukken Gaphi Ossouna (2020), La pauvreté en RDC : évaluation multidimensionnelle et déterminants, In Revue d'Economie du Développement 2020/3 (Vol.28), pp. 99-126.

Annexe

Tableau 17 : Définitions des indicateurs de privation utilisés pour l'IPM	
Indicateur de privation	Définition : Un ménage souffre de privations quand...
Éducation des enfants d'âge scolaire	...au moins un enfant, âgé de 6 à 15 ans, dans le ménage n'est pas actuellement scolarisé
Éducation des filles d'âge scolaire	...au moins une fille, âgée de 6 à 15 ans, dans le ménage n'est pas scolarisée actuellement
Biens du ménage	...le ménage ne possède aucun de ces biens : réfrigérateur, téléphone, radio, TV, vélo,
Source d'information	...le ménage ne possède pas de télévision, de radio ou de téléphone
Eau potable	...le ménage n'utilise pas une eau potable sûre (eau courante, source d'eau protégée ou eau de pluie)
Qualité des établissements de santé	...le ménage a fait part de son mécontentement concernant au moins une visite dans un centre de santé
Accès au centre de santé	...le ménage habite à plus de 5 km du centre de santé le plus proche
Électricité	...le ménage ne dispose pas d'électricité
Assainissement	...le ménage n'utilise pas des toilettes améliorées (toilettes privées avec chasse d'eau ou latrine à fosse privée)
Murs en matériau précaire	...le ménage ne dispose pas de murs construits dans un matériau non précaire.
Perception du niveau de vie	...le ménage pense que son niveau de vie est moins bon qu'il y a 12 mois
Sous le seuil de pauvreté	...les dépenses de consommation totales réelles du ménage par équivalent adulte sont inférieures au seuil de pauvreté (794 166,7 CDF).

Source : Par Nous, à partir du Rapport de la Banque Mondiale (2016).